

Les conditions de travail et d'hébergement des travailleuses et travailleurs migrants agricoles et la protection de leur santé : une revue narrative systématisée

ÉTAT DES CONNAISSANCES

JUIN 2025

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

AUTRICE

Mylène Coderre, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

SOUS LA COORDINATION DE

Marie-Pascale Sassine, cheffe d'unité scientifique en santé au travail
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

COLLABORATION (en ordre alphabétique)

Lina Alejandra Barrera Barbosa, conseillère scientifique
Marie-Eve Dubuis, conseillère scientifique spécialisée
Florence Paquet-Beaudet, assistante de recherche professionnelle
Stéphane Perron, médecin-conseil
Patrick Poulin, conseiller scientifique spécialisé
Maria Tran, conseillère scientifique
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
Secrétariat général

RÉVISION

Martin Gallié, professeur
Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

Stéphane Caron, médecin-conseil
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Daniel Vergara, analyste principal
Statistique Canada

Les réviseurs ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

L'autrice ainsi que les membres du comité scientifique et les réviseurs ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Marie-Cécile Gladel, agente administrative
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

REMERCIEMENTS

L'équipe tient également à remercier Lise Poisblaud, auparavant conseillère scientifique à l'Institut national de santé publique, pour sa contribution au projet des travailleurs étrangers temporaires (TET).

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-01297-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des Services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

Dans ce contexte, la Direction générale de santé publique (DGSP) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'INSPQ le mandat de documenter les conditions d'hébergement et de travail des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires ainsi que les potentiels leviers favorisant la santé de cette population.

La présente synthèse des connaissances porte sur les conditions de travail et d'hébergement des travailleuses et travailleurs migrants dans le secteur agricole et autres secteurs connexes (p. ex. transformation alimentaire, aménagement paysager). Elle vise à identifier les principaux déterminants de la santé des travailleurs migrants qui sont liés à l'exercice de leur emploi et à leur milieu de vie.

Ce document s'adresse aux professionnelles et aux professionnels du réseau de la santé, de la santé au travail et de l'habitation, ainsi qu'aux instances gouvernementales concernées par les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires. Il constitue le livrable du deuxième volet d'un mandat qui en comporte trois. Le premier volet consiste en une étude écologique présentant la [répartition des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires par secteurs d'activité économique au Québec de 2014 à 2021](#). Le troisième volet, intitulé [Étude sur les conditions de travail et d'hébergement des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agroalimentaire](#) inclut une observation des milieux de travail et d'hébergement des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole, ainsi qu'une collecte de données quantitatives (questionnaires) et qualitatives (entrevues semi-dirigées) avec des employeurs, des travailleurs étrangers temporaires et des représentants d'organismes d'aide aux personnes migrantes.

Ce document pourra nourrir les réflexions des instances susceptibles de contribuer à la santé des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au Québec.

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	IV
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	V
FAITS SAILLANTS	1
SOMMAIRE	2
1 INTRODUCTION	5
1.1 Mise en contexte	5
1.1.1 Secteurs et populations d'étude.....	6
1.2 Objectifs et questions de recherche.....	6
1.3 Structure de la revue narrative.....	7
2 MÉTHODOLOGIE	8
2.1 Stratégies de recherche documentaire.....	8
2.2 Sélection et analyse qualitative documentaire.....	9
2.3 Caractéristiques de la littérature analysée.....	13
2.4 Révision par les pairs.....	15
3 RÉSULTATS	16
3.1 Impacts des conditions de travail sur la santé	16
3.1.1 Le rythme et les tâches de travail.....	16
3.1.2 Environnement physique au travail	17
3.1.3 Environnement social au travail	19
3.2 Impacts des conditions d'hébergement sur la santé.....	20
3.2.1 Densité d'occupation	20
3.1.1 Environnement bâti.....	21
3.2.2 Emplacement des sites d'hébergement.....	22
4 ANALYSE	25
4.1 Barrières à la protection de la santé et sécurité au travail.....	25
4.1.1 Le statut migratoire	25
4.1.2 Le niveau limité d'information en matière de SST	27
4.1.3 La faible accessibilité aux services de santé	28
4.2 Leviers d'action pour protéger la santé et sécurité au travail	29

4.2.1	Pour diminuer la précarité associée au statut migratoire	29
4.2.2	Pour assurer l'effectivité des mécanismes de protection en SST	30
4.2.3	Pour accroître l'accessibilité aux services de santé.....	31
4.2.4	Pour améliorer les conditions d'hébergement.....	32
4.3	Forces et limites de la revue narrative.....	33
5	CONCLUSION.....	35
6	RÉFÉRENCES.....	37
ANNEXE 1	STRATÉGIES DE RECHERCHE.....	44
ANNEXE 2	DIAGRAMME PRISMA	49
ANNEXE 3	LISTE INTÉGRALE DES PUBLICATIONS RETENUES ET LEURS CARACTÉRISTIQUES.....	50

GLOSSAIRE

Travailleuses et travailleurs migrants

Selon l'Office québécois de la langue française (OQLF), une travailleuse ou un travailleur migrant désigne « un travailleur originaire d'une région économiquement peu développée s'expatriant pour trouver du travail, ou un travail mieux rémunéré » (Office québécois de la langue française 2023).

L'appellation travailleuses et travailleurs migrants est employée dans cette revue narrative comme un terme générique désignant toute personne exerçant un emploi dans un pays duquel elle ne détient pas la nationalité. L'appellation ne réfère pas à un statut migratoire en particulier et ne retient pas le niveau de développement économique des pays d'origine des travailleuses et travailleurs migrants comme critère de définition.

Travailleuses et travailleurs étrangers temporaires

Selon l'Office québécois de la langue française, une travailleuse ou un travailleur étranger temporaire est un ressortissant étranger à qui la résidence temporaire a été accordée pour travailler au Canada pour une période déterminée (Office québécois de la langue française 2023).

L'appellation travailleuses et travailleurs étrangers temporaires est employée dans cette revue narrative pour désigner toute personne admise dans un pays étranger pour y exercer légalement un emploi et qui détient un permis de travail temporaire fermé, c'est-à-dire lié à un employeur (Office québécois de la langue française 2023). Cette appellation est utilisée spécifiquement pour référer aux travailleuses et travailleurs étrangers agricoles admis au Canada par le biais du Programme de travailleurs étrangers temporaires et les travailleuses et travailleurs étrangers admis aux États-Unis par le biais du programme H-2 visa.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec
CNESST	Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail du Québec
DGSP	Direction générale de la santé publique
DTMF	Association pour les droits des travailleuses.rs de maison et de ferme
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MWH-EWG	Migrant Worker Health Expert Working Group
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
SST	Santé et sécurité au travail
TMS	Troubles musculosquelettiques

FAITS SAILLANTS

Cette revue narrative systématisée vise à identifier les risques de santé posés par les conditions de travail et d'hébergement des travailleuses et travailleurs migrants agricoles ainsi que les barrières et leviers de protection dans ce domaine. L'agriculture a été ciblée pour la recension des écrits en raison de l'importance croissante des travailleurs étrangers temporaires dans ce secteur d'emploi au Québec et au Canada. L'analyse de 49 publications issues de la littérature scientifique et grise a permis de dégager plusieurs faits saillants :

- Les recherches sur la santé des travailleuses et travailleurs migrants agricoles ont été principalement réalisées aux États-Unis et au Canada et sont relativement récentes (moins de dix ans). Au Canada, la littérature porte plus spécifiquement sur les travailleurs étrangers temporaires. Elle documente principalement leurs perceptions et expériences relatives aux conditions de travail et d'hébergement par le biais de méthodes de recherche qualitative (entrevues, groupes de discussion) et/ou quantitative (questionnaires).
- Les risques de santé associés aux conditions de travail découlent du rythme et des tâches de travail, de l'environnement physique ainsi que de l'environnement social de travail. Les problématiques de santé les plus documentées dans la littérature concernent les troubles musculosquelettiques, les problèmes respiratoires et dermatologiques, de même que le stress et l'anxiété.
- Les risques de santé associés aux conditions d'hébergement sont liés au surpeuplement des logements, des lacunes au niveau de l'environnement bâti, et par l'emplacement des sites d'hébergement, généralement à proximité des lieux de travail et éloignés des centres de services. Diverses problématiques de santé sont reliées à ces conditions, telles que la propagation de virus, des problèmes respiratoires et gastro-intestinaux, des carences alimentaires, ainsi que l'anxiété.
- Les principales barrières qui entravent la protection de la santé et sécurité des travailleurs étrangers temporaires sont le statut migratoire, le niveau d'information limitée en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que la faible accessibilité des soins de santé. L'existence de ces barrières s'explique par divers facteurs, dont le permis fermé, les compétences linguistiques, et la dépendance des travailleurs envers l'employeur (p. ex. pour l'accès aux services, la traduction, l'emploi au Canada).
- Les leviers proposés par la littérature s'articulent autour de quatre champs d'action : diminuer la précarité du statut migratoire, assurer l'effectivité des mécanismes de protection en santé et sécurité au travail, accroître l'accessibilité des soins de santé et améliorer les conditions d'hébergement. Les leviers les plus cités dans la littérature concernent la délivrance d'un permis ouvert, le rehaussement des normes d'hébergement, la mise en place d'inspections non annoncées, et l'adaptation des formations et services aux besoins et réalités des travailleurs (p. ex. cliniques de santé mobiles, ligne téléphonique d'assistance, formations en espagnol).

SOMMAIRE

CONTEXTE

Au Québec, l'agriculture repose de plus en plus sur l'apport de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, qui compteraient désormais pour 27 % de la main-d'œuvre agricole (Bibliothèque de l'Assemblée nationale 2023). Depuis 2017, leur nombre a augmenté de 125 % pour atteindre 23 060 en 2023 (IRCC 2024). Ils constituent d'ailleurs la majorité des personnes migrantes admises par le biais du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) dans la province. Documenter les impacts des conditions de travail et d'hébergement sur la santé de ces travailleuses et travailleurs est pertinent pour deux principales raisons. D'abord, la nature même du travail agricole présente des risques pour la santé et la sécurité puisqu'il peut impliquer de travailler sous des conditions météorologiques adverses, de manipuler de l'équipement mécanique, d'être en contact avec des animaux ou encore d'être exposé à des agents chimiques. Ensuite, le fait d'être une personne migrante peut, pour différentes raisons (p. ex. statut migratoire précaire, faible littératie dans les langues officielles, méconnaissance des systèmes, etc.) accentuer la vulnérabilité de ces travailleurs.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté l'INSPQ pour réaliser une synthèse des connaissances visant à : 1) identifier les risques posés par les conditions de travail et d'hébergement sur la santé physique et psychologique des travailleurs migrants agricoles et 2) identifier les barrières qui entravent la protection de leur santé et les leviers d'action permettant de réduire les risques.

MÉTHODOLOGIE

Une revue narrative systématisée de la littérature scientifique et grise a été réalisée de juillet à novembre 2023. Quatre bases de données ont été sondées (Medline, Health Policy Reference Center, Political Science Complete, et SocINDEX). La littérature grise a été repérée à l'aide des moteurs de recherche Google, Ophl@ ainsi que par une recherche ciblée sur les sites d'organismes gouvernementaux, d'institutions universitaires et de centres de recherche d'intérêt. La littérature extraite a été triée et analysée selon une grille de critères d'inclusion et d'exclusion. Au terme du processus, 49 publications ont été retenues (32 articles scientifiques et 17 publications issues de la littérature grise).

Plus de la moitié des références sélectionnées ont été publiées au cours des cinq dernières années, soit depuis 2018 (n = 27) et une forte proportion d'entre elles concernent des études réalisées au Canada (n = 27) et aux États-Unis (n = 19). Les populations ciblées sont des travailleurs migrants agricoles (sans égard au statut migratoire), des travailleurs étrangers temporaires agricoles ou des travailleurs étrangers temporaires œuvrant dans divers secteurs d'emploi qui incluent ceux ciblés par cette revue narrative. Les devis de recherche utilisés dans les études consultées sont variés, mais on note une prédominance des méthodes qualitatives de collecte de données (entrevues et groupes de discussion) ainsi que des revues de littérature narrative et systématique.

IMPACTS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'HÉBERGEMENT SUR LA SANTÉ

Parmi les publications consultées, 32 sur 49 ont abordé les risques des conditions de travail sur la santé des travailleurs migrants agricoles alors que 22 sur 49 ont traité des risques associés aux conditions d'hébergement.

Les risques associés aux conditions de travail ont été regroupés en trois catégories : le rythme et les tâches de travail, l'environnement physique ainsi que l'environnement social du travail. L'intensité du travail en agriculture, se caractérisant par de longues journées et peu de temps de repos, ainsi que la répétition de tâches manuelles, sont associées dans la littérature à une prévalence des troubles musculosquelettiques (TMS) chez les travailleurs. Les membres supérieurs du corps (bras, coudes, épaules et dos) sont les plus touchés par ces lésions professionnelles. L'environnement physique présente des risques d'accidents de travail dû notamment à la présence de machinerie ou d'animaux, ainsi que des risques de problèmes respiratoires ou dermatologiques en raison de l'exposition à des agents chimiques et des conditions météorologiques adverses, en particulier la chaleur. La pression à la performance, l'agressivité ou la discrimination sont quelques caractéristiques de l'environnement social de travail rapportées par la littérature qui ont le potentiel d'accentuer les risques de santé et sécurité au travail (SST), notamment la fatigue physique, le stress et l'anxiété.

Les risques associés aux conditions d'hébergement ont été, eux aussi, regroupés en trois catégories : densité d'occupation, environnement bâti et emplacement des sites d'hébergement. La problématique du surpeuplement est prédominante dans la littérature et associée à plusieurs facteurs nuisibles à la santé des travailleurs tels que le manque d'intimité, la propagation des virus, l'insuffisance des équipements et espaces nécessaires à l'hygiène personnelle et à l'alimentation, et un niveau plus faible de salubrité. L'environnement bâti présente principalement des risques liés à la structure (p. ex. électricité, isolation), la qualité de l'air ambiant, de même qu'aux installations et équipements (p. ex. nombre de réfrigérateurs, douches, laveuses). Par exemple, un taux d'humidité élevé peut favoriser la prolifération de moisissures et augmenter la probabilité de troubles respiratoires chez les résidents. Le manque d'équipements pour conserver et cuisiner les aliments est, quant à lui, associé à des risques de carences alimentaires et de problèmes gastro-intestinaux. Enfin, certaines caractéristiques liées à l'emplacement des milieux d'hébergement sont susceptibles de poser des risques pour la santé des travailleurs. Parmi ceux-ci, on note la proximité avec des zones d'entreposage ou d'épandage de pesticides, l'éloignement par rapport à la localisation des services essentiels (p. ex. alimentation, pharmacie, banque) et le manque de dissociation entre le milieu de vie et celui de travail.

BARRIÈRES ET LEVIERS DE PROTECTION EN SST

La section de la revue narrative portant sur les barrières et leviers de protection en SST s'intéresse plus particulièrement à la situation des travailleurs étrangers temporaires. Si les risques de SST peuvent être similaires pour tous les travailleurs migrants œuvrant dans le secteur agricole, les facteurs qui entravent la protection de leur santé de même que les leviers qui permettraient de surmonter ces barrières peuvent différer selon le statut migratoire des individus.

La précarité associée au permis fermé des travailleurs étrangers temporaires est considérée comme la principale barrière à la protection de leur santé. Le fait que les droits de séjourner et de travailler dans le pays de destination dépendent d'une entreprise unique a plusieurs conséquences liées à la possibilité d'être licenciés, de devoir retourner dans leur pays d'origine et/ou de ne pas être rappelés pour un contrat subséquent. Cette condition associée au statut migratoire peut dissuader les travailleurs de refuser d'effectuer un travail dangereux, de déclarer des lésions ou des maladies professionnelles ou de consulter un professionnel de la santé.

Les effets du permis fermé sont, en outre, accentués par la méconnaissance du système de SST et des protections dont ils devraient pouvoir bénéficier. Le nombre et le type de formations offertes à ces travailleurs sont variables et ne sont pas systématiquement adaptés à leurs réalités (p. ex. langue, niveau de littératie, préoccupations quotidiennes, habitudes culturelles).

Enfin, les travailleurs étrangers temporaires doivent composer avec une faible accessibilité aux soins de santé. Cette problématique découle entre autres de l'absence de transport motorisé indépendant (c'est-à-dire qui ne dépend pas de l'employeur), de l'incompatibilité des horaires des établissements de santé avec leur horaire de travail, et de la difficulté d'obtenir des services dans leur langue ou d'avoir accès à des interprètes professionnels. Plus particulièrement, la présence centrale de l'employeur dans leurs interactions avec le système de santé, notamment comme transporteur et interprète, pourrait dissuader les travailleurs de consulter.

Les leviers pour surmonter ces barrières ont été regroupés en quatre principaux champs d'action : diminuer la précarité du statut migratoire, assurer l'effectivité des mécanismes de protection en SST, accroître l'accessibilité aux soins de santé et améliorer les conditions d'hébergement. Plusieurs propositions visent à mettre en place des conditions pour que les travailleurs puissent bénéficier des protections auxquelles ils devraient pouvoir prétendre. Par exemple, certains suggèrent des modifications au statut migratoire (p. ex. permis ouvert, meilleur accès à la résidence permanente), des mesures facilitant le signalement de problématiques (p. ex. inspections non annoncées, ligne téléphonique multilingue, soutien juridique) et la création de mécanismes pour les protéger contre de potentielles représailles (p. ex. examen indépendant des rapatriements, nouveau permis de travail en cas de dépôt d'une plainte). D'autres leviers d'action concernent la mise en place de services plus adaptés aux besoins et réalités des travailleurs migrants, tels que des cliniques de santé mobiles, ainsi que l'introduction de pratiques et équipements de travail plus ergonomiques.

1 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

Au cours des dernières années, le Québec a accueilli un nombre considérable de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires afin de répondre à un besoin de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités économiques. En 2023, 134 950 ressortissants étrangers ont reçu un permis de travail temporaire pour occuper un emploi dans la province (IRCC 2024)¹. Ces travailleuses et travailleurs sont admis sur le territoire québécois par le biais de deux programmes-cadres administrés par le gouvernement fédéral : le Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI). Ces deux programmes se distinguent en termes d'objectifs ainsi que de conditions d'admission et de séjour (p. ex. durée et type de permis, secteurs d'emploi, etc.).

Pour les fins de cette revue narrative, nous nous intéressons plus spécifiquement à la catégorie de travailleuses et travailleurs du PTET puisqu'elle inclut l'agriculture comme secteur d'emploi. Sur les 58 630 individus admis au Québec par le biais du PTET en 2023, 39 % étaient employés dans le secteur agricole. Depuis 2017, le nombre de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires agricoles dans la province a augmenté de 125 %, pour atteindre 23 060 en 2023 (IRCC 2024). Ils compteraient désormais pour 27 % de la main-d'œuvre agricole au Québec (Bibliothèque de l'Assemblée nationale 2023). Les conditions de vie de ces travailleuses et travailleurs au Canada ont fait l'objet d'une attention publique soutenue au cours des dernières années. Par exemple, des rapports d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont mis en lumière des lacunes en matière de santé et sécurité au travail ainsi que d'hébergement (The Migrant Workers Alliance for Change 2021; EDSC 2022; Vérificatrice générale du Canada 2021; Obokota 2024; Sénat du Canada 2024). Des reportages médiatiques ont aussi rapporté des récits de travailleurs ayant subi des lésions professionnelles ou ayant été exposés à des conditions de travail et de logement défavorables pour leur santé (Marquis 2023; Champagne 2023; Meza 2021; Lavigne 2021).

L'Organisation internationale du travail (OIT) considère l'agriculture comme un secteur d'emploi présentant des risques élevés en matière de SST, au même titre que les secteurs miniers et de la construction. La nature même des conditions de travail en agriculture expose les travailleuses et travailleurs à divers dangers (p. ex. exposition à des agents chimiques, travail avec la machinerie) (Organisation internationale du Travail 2015). Dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), comme le Canada et les États-Unis, les activités agricoles reposent en grande partie sur l'apport des populations migrantes (Caxaj *et al.*, 2023; OCDE 2023). Plusieurs études ont démontré qu'être travailleuse ou travailleur migrant accentue la vulnérabilité aux risques de SST, en raison notamment de la précarité des conditions de travail et du statut migratoire, du manque de ressources et d'informations, ainsi que des barrières

¹ En 2017, 51 230 travailleurs étrangers temporaires avaient obtenu un permis pour travailler dans la province. Cette statistique réfère au nombre de travailleurs dont le permis est entré en vigueur pour l'année de référence et ne représente donc pas le nombre total de travailleurs étrangers temporaires avec un permis valide dans la province.

linguistiques (Ujita, Douglas, et Adachi 2019; Organisation mondiale de la Santé 2022; Tucker et Sargeant 2009).

1.1.1 Secteurs et populations d'étude

Considérant les risques de SST inhérents au travail agricole et la forte présence de travailleuses et travailleurs migrants dans ce secteur d'activités économiques, la présente revue narrative se concentre principalement sur les emplois liés à l'agriculture (productions végétales et animales). Afin d'élargir la portée de la recherche, sont également considérées des études portant sur d'autres emplois connexes à l'agriculture qui sont de nature saisonnière (p. ex. aménagement paysager) ou qui font partie du secteur agroalimentaire (p. ex. transformation alimentaire).

Les travailleuses et travailleurs migrants agricoles constituent la population générale ciblée par cette revue narrative. Ce terme désigne toute personne ne détenant pas la nationalité du pays dans lequel elle travaille (Office québécois de la langue française 2023). Il est employé dans le texte pour référer aux travailleurs étrangers sans égard à un statut migratoire en particulier.

Les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires constituent, quant à eux, un groupe spécifique de travailleurs migrants qui détiennent un permis de travail temporaire pour exercer un emploi dans un pays étranger. Cette revue narrative s'intéresse en particulier à ce groupe de travailleuses et travailleurs car, au Québec et au Canada, ils constituent une source importante de main-d'œuvre dans les secteurs d'emploi sélectionnés.

Afin d'alléger le texte, l'emploi du masculin sera privilégié pour désigner les travailleurs migrants et les employeurs. Cependant, lorsqu'une étude mentionne la participation de femmes à la recherche, le féminin et le masculin seront employés.

1.2 Objectifs et questions de recherche

La revue narrative poursuit deux principaux objectifs. Premièrement, elle vise à identifier les risques sur la santé physique et psychologique des travailleurs migrants agricoles qui sont liés à leurs conditions de travail et d'hébergement. Ensuite, elle cherche à mieux comprendre les barrières et les leviers de protection en matière de SST qui concernent spécifiquement les travailleurs étrangers temporaires agricoles. Les questions de recherche qui ont guidé la revue narrative sont les suivantes :

- 1) Quels sont les risques des conditions de travail sur la santé physique et psychologique des travailleurs migrants agricoles?
- 2) Quels sont les risques des conditions d'hébergement sur la santé physique et psychologique des travailleurs migrants agricoles répertoriés?
- 3) Quelles sont les barrières qui nuisent à la protection des travailleurs étrangers temporaires en matière de SST?

- 4) Quels sont les leviers d'action qui favoriseraient une meilleure protection des travailleurs étrangers temporaires en matière de SST?

1.3 Structure de la revue narrative

La revue narrative est structurée en trois principales parties. La première détaille la méthodologie employée pour extraire les écrits portant sur la santé des travailleurs migrants agricoles. Elle présente les stratégies de recherche documentaire, les critères de sélection appliqués à la littérature scientifique et grise, les étapes d'analyse documentaire ainsi qu'un portrait des publications consultées. La seconde partie aborde les résultats tirés de la littérature à propos des risques des conditions de travail et d'hébergement sur la santé et sécurité des travailleurs migrants agricoles. La troisième partie porte spécifiquement sur les travailleurs étrangers temporaires en analysant les facteurs qui nuisent à leur protection en matière de SST et identifie, dans la littérature, des leviers qui contribueraient à mieux les protéger dans ce domaine. Elle présentera également les principales forces et limites de cette revue narrative.

2 MÉTHODOLOGIE

La présente revue narrative systématisée² repose sur la consultation de la littérature scientifique et de la littérature grise. Elle inclut des revues et des études originales présentant des données quantitatives et qualitatives sur la santé des travailleuses et travailleurs migrants dans le secteur agricole et autres secteurs d'activités connexes (transformation agroalimentaire, aménagement paysager). Cette section présente les stratégies de recherche documentaire, les méthodes de sélection et d'analyse des publications identifiées, les caractéristiques de la littérature analysée ainsi que le processus de révision de la présente revue narrative par les pairs.

2.1 Stratégies de recherche documentaire

En premier lieu, une stratégie de recherche a été élaborée en collaboration avec une ressource des services documentaires de l'INSPQ à partir de quatre concepts distincts :

- 1) Travailleurs migrants.
- 2) Conditions de travail.
- 3) Conditions d'hébergement.
- 4) Santé.

Ces concepts ont été déclinés en plusieurs mots-clés et en combinaisons de termes associés - en français et en anglais afin d'orienter la recherche documentaire (consulter la stratégie de recherche et les mots-clés utilisés à l'annexe 1). Pour le repérage de la littérature scientifique, quatre bases de données ont été sondées à l'aide des moteurs de recherche Ovid et EBSCO : Medline, Health Policy Reference Center, Political Science Complete, et SocINDEX, toutes accessibles par le biais des services documentaires de l'INSPQ. Ces bases de données couvrent une grande diversité de disciplines faisant partie des sciences de la santé, de la nature, sociales et humaines. L'application de la stratégie de recherche aux bases de données précisées ci-haut permis d'identifier 825 articles scientifiques pertinents. À la suite du retrait des doublons, 643 publications ont été retenues pour le triage, dont 49 articles ont été sélectionnés pour une lecture intégrale. Au terme du processus de sélection, 26 articles ont été retenus pour effectuer la synthèse des connaissances (consulter l'organigramme PRISMA à l'annexe 2).

En ce qui concerne la littérature grise, les ressources documentaires ont été identifiées à partir des moteurs de recherche Google et Ophl@ (*Ontario Public Health Libraries Association*) ainsi que par une recherche ciblée sur les sites d'organismes gouvernementaux, d'institutions universitaires et de centres de recherche d'intérêt. Au total, 179 ressources ont été identifiées pour le triage et 17 d'entre elles ont été sélectionnées pour la synthèse des connaissances (consulter l'organigramme PRISMA à l'annexe 2).

² La revue narrative systématisée inclut des éléments de la revue systématique et implique une description explicite de la méthodologie employée pour la recherche documentaire. Elle est encouragée par la démarche qualité à portée institutionnelle de l'INSPQ.

Dans un deuxième temps, à l'issue de la sélection et l'analyse qualitative documentaire (consulter la section 2.2 pour obtenir de plus amples détails), il a été jugé nécessaire de procéder à une recherche bibliographique complémentaire afin de combler deux lacunes de la littérature scientifique extraite. La première consistait en une surreprésentation des études réalisées aux États-Unis et, par conséquent, une faible représentation d'autres pays, dont le Canada. La seconde concernait le fait que peu d'études recensées précisaient le statut migratoire de la population étudiée alors que cet aspect est déterminant pour l'analyse des facteurs de risque et de protection en SST (voir la section 4). La recherche bibliographique complémentaire visait donc deux objectifs :

- 1) D'intégrer à l'analyse un plus grand nombre d'études réalisées au Canada.
- 2) D'extraire davantage d'articles portant spécifiquement sur les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires dans les secteurs d'activité économique ciblés.

Les ressources documentaires additionnelles ont été identifiées à l'aide des moteurs de recherche Google Scholar, EBSCO et Ovid. Des mots-clés spécifiques ont été utilisés pour repérer des études portant sur les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires (p. ex. *guest workers* OR *temporary foreign workers* OR *temporary agricultural migrant workers*) et réalisées dans des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui disposent de programmes de migration de travail temporaire (p. ex. Canada AND/OR Australia; New-Zealand; Spain; Germany; United Kingdom). Cette deuxième stratégie de recherche documentaire a permis d'identifier 13 nouveaux articles qui ont fait l'objet d'une analyse qualitative intégrale. De ce nombre, six ont été retenus pour rédiger la présente synthèse des connaissances (consulter organigramme PRISMA à l'annexe 2).

2.2 Sélection et analyse qualitative documentaire

Afin de réaliser la sélection et l'analyse qualitative de la littérature, sept critères ont été considérés (consulter le tableau 1) : le type de publication, l'année, la langue, la population, le secteur d'emploi, le pays d'étude et les thématiques étudiées. Les critères d'inclusion et d'exclusion pour la littérature scientifique et la littérature grise sont d'ailleurs identiques, à l'exception du type de publication. Pour la littérature grise, seuls les documents faisant état d'une recherche ou d'un avis scientifique (p. ex. rapports, thèses, mémoires) ont été inclus. Les études considérées devaient être rédigées en français ou en anglais, avoir été publiées entre 2013 et 2023, et réalisées au Canada ou dans un pays de l'OCDE. La sélection documentaire s'est ensuite réalisée en quatre étapes.

La première étape consistait à trier les publications retenues en fonction de leur titre et de leur résumé. À cette étape, deux membres de l'équipe ont évalué si l'étude répondait aux critères suivants : type de publication, année, langue de publication, et pays ciblés, ainsi que si elle abordait la thématique générale de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs migrants. Suivant un processus interjuge, deux membres de l'équipe ont ensuite survolé le contenu des publications retenues au premier tri pour déterminer leur admissibilité à une lecture intégrale. Pour être admissibles, les publications devaient évoquer les liens entre la santé

et les conditions de travail et/ou d'hébergement des travailleurs migrants. Une grille d'extraction a ensuite été utilisée pour évaluer les publications d'intérêt.

Par la suite, une lecture intégrale des documents sélectionnés a été réalisée par un membre de l'équipe. À cette étape, il a été jugé opportun de préciser trois critères de sélection afin de garantir une relative uniformité des publications retenues au regard de certains aspects (consulter le tableau 1) :

- La population étudiée : il a été convenu d'inclure des publications portant sur des travailleurs étrangers temporaires OU des travailleurs migrants agricoles, tout statut migratoire confondu.
- Le secteur d'activité économique et type d'emploi : il a été convenu d'inclure des publications portant sur des postes nécessitant un faible niveau de qualification³ dans le secteur agricole et/ou dans des secteurs connexes (transformation agroalimentaire, aménagement paysager, etc.).
- Le pays de l'étude : il a été convenu d'inclure des publications portant sur des pays de l'OCDE présentant des caractéristiques socio-économiques et démographiques comparables au Canada (p. ex. États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni).

³ La Classification nationale des professions (CNP) est le système national canadien qui sert à décrire les professions. Les postes sont catégorisés de 0 à 6 selon le niveau de formation, d'éducation, d'expérience et de responsabilités. Les emplois ciblés dans cette synthèse concernent des postes de niveau 5 n'exigeant pas de scolarité particulière et requérant une formation en cours d'emploi. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/trouver-classification-nationale-professions.html> (Consulté le 13 novembre 2023).

Tableau 1 Critères de sélection de la littérature scientifique et grise

Critères	Inclure si	Exclure si
1. Type de publication	<p>Pour littérature scientifique : Article de revue savante Chapitre d'ouvrage collectif Fournit des données empiriques tirées d'une revue ou étude primaire</p> <p>Pour littérature grise : Publications gouvernementales et d'organisations internationales Articles sans comité de lecture Rapports de recherche Thèses ou mémoires Actes de colloque Articles de conférence</p>	<p>Pour littérature scientifique : Article non revu par les pairs Commentaire (pas de données empiriques et de méthodologie) Critique d'un livre</p> <p>Pour littérature grise : Communiqués institutionnels Pages Web d'organismes privés et publics Articles de presse Blogues Revues savantes (inclure dans littérature scientifique) Vidéos Statistiques gouvernementales</p>
2. Année	Publié depuis 2013	Publié avant 2013
3. Langue	Anglais ou français	Autre qu'anglais ou français
4. Populations	<p>Porte principalement sur :</p> <p>Travailleurs étrangers temporaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permis de travail fermé et/ou saisonnier <p>Travailleurs migrants internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Population avec divers statuts migratoires incluant TET <p>Travailleurs migrants agricoles (tout statut incluant irrégulier)</p>	<p>Porte uniquement sur :</p> <p>Travailleurs nationaux Immigrants permanents Autres catégories de résidents temporaires : étudiants internationaux, visiteurs, demandeurs d'asile Migrants en situation irrégulière (exception travailleurs agricoles)</p>
5. Secteurs d'emploi	<p>Porte principalement sur :</p> <p>Postes nécessitant peu de qualifications (niveau 5 de la CNP) dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Industries agricoles : horticulture, élevage animal (laitier, volailles, porcin), serriculture, etc. • Industries connexes : aménagement paysager, secteurs agroalimentaires (pêcherie, emballage, transformation) 	<p>Porte uniquement sur :</p> <p>Secteurs d'emploi non mentionnés dans la colonne de gauche OU Postes nécessitant des qualifications particulières (niveaux 0 à 4 de la CNP) au sein des industries mentionnées dans la colonne de gauche (ex. : agronome, ingénieur)</p>

Tableau 1 Critères de sélection de la littérature scientifique et grise (suite)

Critères	Inclure si	Exclure si
6. Pays	Pays de destination faisant partie de l'OCDE aux caractéristiques comparables à celles du Canada, comme la présence de programmes de migration temporaire (ex. : États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Espagne, Suède, etc.)	Pays non OCDE OU Pays OCDE aux caractéristiques distinctes de celles du Canada (ex. : Japon, Grèce, Colombie, etc.) OU Lieux de recherche peu définis (ex. : Europe) ou impliquant des pays/régions disparates (ex. : Arabie Saoudite et Canada)
7. Thématiques étudiées (Analyse qualitative de contenu)	Porte principalement et fournit des informations de qualité (détaillées, nuancées, contextualisées, approfondies, soutenues par des données probantes, etc.) sur : <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail ET santé ET/OU • Conditions d'hébergement ET santé ET/OU • Autres déterminants de la santé (ex. : statut migratoire) ET/OU • Leviers d'action pour améliorer les conditions de travail/d'hébergement/la santé des travailleurs 	Ne porte pas sur les thèmes mentionnés dans la colonne de gauche OU Porte sur des thèmes de la colonne de gauche, mais résultats présentés sont limités (peu détaillés, peu approfondis, en quantité limitée, trop généraux, conclusions hâtives, etc.)

Au terme du processus de sélection et de l'analyse qualitative documentaire, 49 publications ont été retenues pour la présente synthèse des connaissances (32 articles scientifiques et 17 publications issues de la littérature grise). Les caractéristiques de ces publications (auteurs, année, pays, type de publication, devis de recherche, population et secteur d'emploi, thématiques étudiées) sont détaillées à l'annexe 3 et présentées dans la section suivante.

2.3 Caractéristiques de la littérature analysée

Plus de la moitié des références incluses dans cette synthèse des connaissances ont été publiées au cours des cinq dernières années, soit depuis 2018 (n = 27). Comme l'illustre la figure 1, une forte proportion d'entre elles concernent des études réalisées au Canada (n = 27) et aux États-Unis (n = 19). Les populations ciblées ont été catégorisées en trois groupes :

- 1) Travailleurs migrants agricoles : la publication ne spécifie pas le statut migratoire des participants ou inclut des personnes avec différents statuts migratoires (p. ex. sans statut et TET).
- 2) Travailleurs étrangers temporaires agricoles : la publication porte exclusivement sur les travailleurs migrants dans le secteur agricole qui détiennent un permis de travail temporaire.
- 3) Travailleurs étrangers temporaires – plusieurs secteurs : la publication porte sur les travailleurs migrants détenant un permis de travail temporaire et œuvrant dans divers secteurs d'emploi, incluant ceux ciblés par la synthèse (secteur agricole et secteurs connexes).

Figure 1 Répartition des publications retenues, selon le pays d'étude

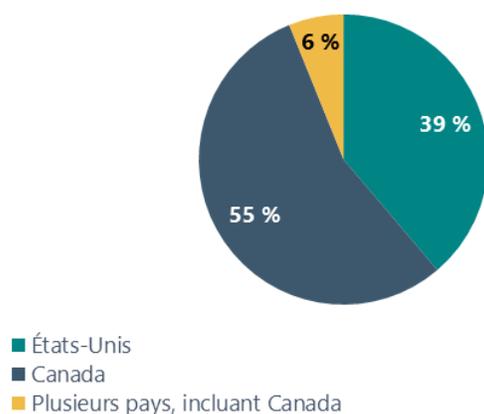
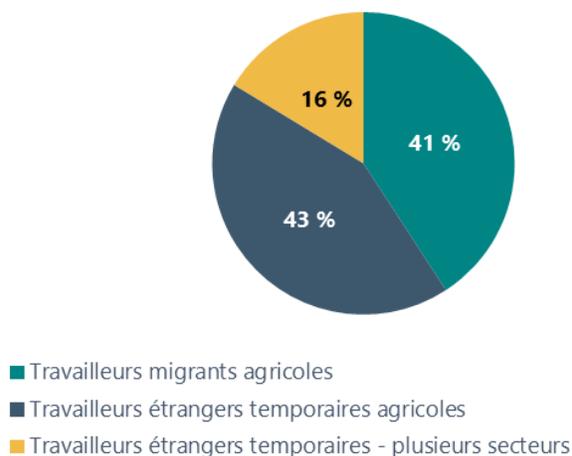


Figure 2 Répartition des publications retenues, selon les populations étudiées



Les auteurs des études sélectionnées se sont appuyés sur des devis méthodologiques variés qui sont détaillés dans la figure 3. La catégorie « Non applicable » renvoie à certains types de publication de la littérature grise qui ne font pas état d'une recherche originale avec une méthodologie spécifiée, notamment les mémoires et avis scientifiques à l'intention des décideurs ainsi que les rapports découlant de consultations publiques et d'audits. Le tableau 2 résume les principales thématiques couvertes par la littérature analysée. Les impacts des conditions d'hébergement sur la santé des travailleurs migrants ont été moins documentés par la littérature consultée que ceux relevant des conditions de travail. Moins de la moitié des études sélectionnées traitent de la thématique de l'hébergement. En revanche, une proportion importante des études (80 %) portait sur des barrières et des leviers de protection de la santé des travailleurs migrants.

Figure 3 Répartition des publications retenues selon les méthodes de recherche

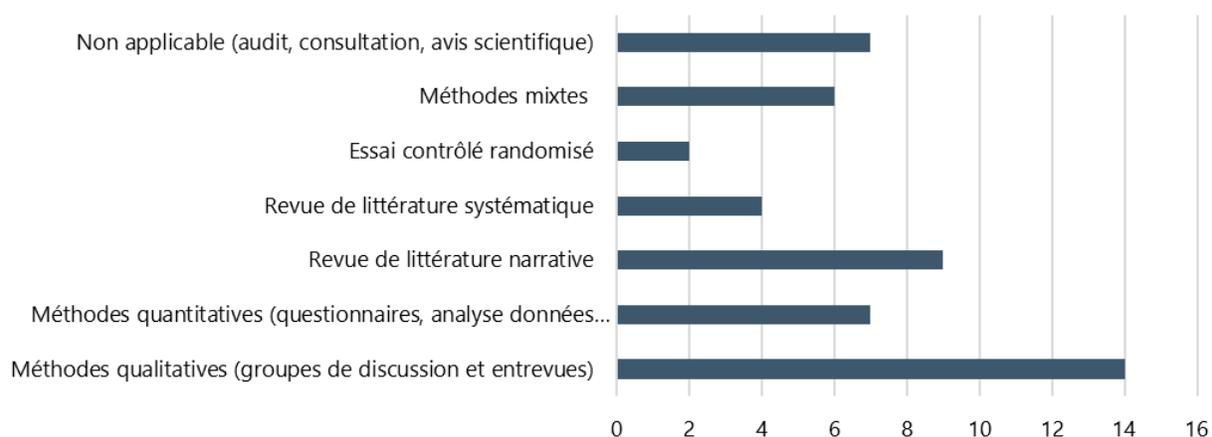


Tableau 2 Répartition des références retenues selon les thématiques étudiées

Thématiques étudiées	Nombre d'études
Conditions de travail et santé	32/49
Conditions d'hébergement et santé	22/49
Barrières et leviers de protection	39/49

2.4 Révision par les pairs

Pour assurer la qualité scientifique et technique de la synthèse de connaissances ainsi que la justesse de son contenu, cette production a fait l'objet d'un processus de révision par les pairs. Tout au long de sa réalisation, la présente synthèse a été révisée et commentée par les membres de l'équipe projet. De plus, en conformité avec le *Cadre de référence sur la révision par les pairs des publications scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec*, une version préliminaire de la synthèse a été soumise à des réviseurs externes. En prenant appui sur la grille institutionnelle (Institut national de santé publique du Québec, 2020), les réviseurs ont été conviés à valider l'exactitude du contenu, la pertinence des méthodes utilisées et le caractère approprié des résultats et des conclusions.

3 RÉSULTATS

Cette section décrit les principaux constats issus de la littérature recensée en ce qui concerne les conditions de travail et d'hébergement susceptibles d'influencer la santé physique et psychologique des travailleuses et travailleurs migrants. La première partie aborde trois dimensions associées à la SST, soit le rythme et les tâches de travail, l'environnement physique et l'environnement social. La seconde partie identifie trois principaux enjeux relatifs aux conditions d'hébergement qui peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé des travailleuses et travailleurs migrants : la densité d'occupation, l'environnement bâti, et l'emplacement des sites d'hébergement.

3.1 Impacts des conditions de travail sur la santé

3.1.1 Le rythme et les tâches de travail

Les études réalisées auprès des travailleurs étrangers temporaires agricoles au Canada font état d'un nombre moyen d'heures de travail sur une base hebdomadaire de 60 à 65 heures, un nombre pouvant être plus élevé lors de périodes de production intensive, telles que les récoltes (McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 3; Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 91; Preibisch et Otero 2014, 186-87). Par exemple, dans son rapport de recherche documentant la situation de ces travailleurs dans l'agriculture québécoise, Gallié *et al.*, (2017, 90-91) précisent que, pour 70 % des participants sondés, les plus longues journées de travail étaient de plus de 12 heures et que la très forte majorité des répondants consultés (soit 93 %), affirmait travailler plus de cinq jours par semaine. Ces constats sont similaires à ceux provenant de recherches menées auprès de travailleuses et travailleurs migrants agricoles aux États-Unis qui font état de journées de travail pouvant atteindre jusqu'à 14 heures, avec un seul, voire aucun jour de repos par semaine (Beckman *et al.*, 2023, 78; Sexsmith 2022, 364). Ainsi, d'après les informations recensées, les travailleurs migrants agricoles sont susceptibles d'effectuer de longues journées de travail et de disposer d'un temps de repos limité au cours d'une semaine régulière de travail.

En sus des longues journées de travail, les tâches réalisées par les travailleurs migrants agricoles se caractérisent généralement par des gestes répétitifs et exigeants physiquement (p. ex. lever des charges, cueillette, sarclage). Ces tâches manuelles et intensives sont susceptibles de causer des troubles musculosquelettiques (TMS) (Flocks et Espinoza 2021; Scribani *et al.*, 2013; Gravel 2020; Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016). Selon une étude basée sur la révision de dossiers cliniques de travailleurs migrants agricoles aux États-Unis (Scribani *et al.*, 2013, 850), plus de la moitié des lésions professionnelles étaient attribuables à des TMS causés par des entorses et des étirements. De manière similaire, Gravel *et al.*, (2014, 8) soulignent que les TMS sont les problèmes de santé les plus fréquemment rapportés par les employeurs des travailleurs étrangers temporaires dans les secteurs de l'élevage animal, de la transformation alimentaire et de l'aménagement paysager. Ces derniers auteurs précisent que les membres supérieurs (bras, coudes, épaules et dos) sont les parties du corps les plus susceptibles d'être affectées par un TMS.

Les risques de lésions liées au rythme et aux tâches de travail semblent accentués lorsque les objectifs de rendement sont élevés et/ou lorsque des mécanismes de mesure du rendement des travailleurs sont présents. La rémunération à la pièce, par exemple, est identifiée par six publications comme un facteur encourageant les travailleurs à maximiser leurs revenus au détriment de leur condition globale de santé (Sexsmith *et al.*, 2022; Preibisch et Otero 2014; Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016; Sattler 2019; Berumen-Flucker, Kekeh, et Akpinar-Elci 2022).

3.1.2 Environnement physique au travail

Selon les résultats des études retenues, le travail dans le secteur agroalimentaire est sujet à se réaliser sous des températures et des conditions météorologiques adverses (p. ex. chaleur, froid) pouvant affecter la santé des travailleurs. À titre illustratif, dans un sondage réalisé auprès de 600 travailleurs étrangers temporaires employés dans les fermes ontariennes, 79 % des participants ont déclaré avoir travaillé sous des conditions météorologiques qu'ils qualifient d'extrêmes (Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016, 529). Par exemple, le travail agricole intensif sous des températures élevées engendre des risques de coups de chaleur qui se manifestent par des symptômes comme la soif extrême, une sudation excessive, des maux de tête, des étourdissements, etc. (Sattler 2019; Flocks et Espinoza 2021; Berumen-Flucker, Kekeh, et Akpinar-Elci 2022; Culp et Tonelli 2019). Bien que moins documentée, l'exposition au froid est également un risque à la santé des travailleurs migrants identifié par certaines recherches. Par exemple, des travailleuses et travailleurs employés dans les secteurs du cannabis (Beckman *et al.*, 2023), de la culture des champignons (Sexsmith *et al.*, 2022), et de l'abattage (Gravel *et al.*, 2014) ont indiqué avoir subi des migraines, des engelures, et un inconfort général dû aux températures faibles de leurs environnements de travail (environnement non chauffé, climatisé).

L'exposition des travailleurs migrants agricoles aux agents chimiques est une problématique soulevée de manière récurrente dans la littérature et qui est associée à plusieurs effets négatifs sur la santé des travailleurs. Les études recensées soulignent que l'exposition aux agents chimiques augmente la probabilité d'éprouver, à court terme, des problèmes respiratoires et dermatologiques de même que connaître des épisodes de nausées et maux de tête. À plus long terme, l'exposition aux agents chimiques est associée dans la littérature consultée au développement de différentes formes de cancer et de troubles neuropsychologiques (Freeman Lambar et Thomas 2019, 108; Sattler 2019, 213; Walton *et al.*, 2017; Flocks et Espinoza 2021, 1025). De plus, la manipulation ou l'exposition aux agents chimiques est perçue par les travailleurs comme un des principaux risques à leur santé (Sexsmith *et al.*, 2022, 178; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 10). Par exemple, 60 % des travailleurs étrangers sondés par McLaughlin *et al.*, ont identifié les pesticides comme le principal risque de santé dans leur travail (2014, 10).

Malgré ces préoccupations des travailleurs et des risques pour leur santé, les mesures de protection pour un usage sécuritaire des pesticides ne sont pas systématiquement garanties. Par exemple, parmi les 600 travailleurs migrants agricoles sondés dans l'étude de Hennebry *et al.*, 48 % ont déclaré travailler avec des produits chimiques sans avoir accès à un équipement de

protection approprié (2016, 529). Walton *et al.*, affirment également que le type et la condition des vêtements portés par de nombreux travailleurs n'offrent pas toujours la protection nécessaire (p. ex. : manches courtes, bandanas, vêtements mouillés) (2017, 9-10). Par ailleurs, le faible accès à des formations sur l'utilisation des pesticides adaptées aux connaissances des travailleurs (p. ex. langue, niveau de littératie) est également cité par quelques auteurs comme une problématique importante. Ainsi, un sondage mené auprès de travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole en Ontario révèle que seulement 13 % des travailleurs avaient reçu une formation sur l'usage sécuritaire des pesticides (McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 8). Dans le même ordre d'idées, l'étude qualitative de Walton *et al.*, auprès de travailleurs étrangers temporaires employés dans la culture du tabac aux États-Unis rapporte que les formations sont principalement offertes sous format vidéo, ne tiennent pas toujours compte des compétences linguistiques des travailleurs hispanophones et ne prévoient pas de temps pour la discussion et les questions. Une très faible proportion (8 %) des travailleurs interviewés dans cette recherche ont déclaré avoir reçu une formation sous forme de présentation magistrale/discussion (2017, 9).

La disponibilité des installations sanitaires est également une dimension de la SST étudiée dans la littérature. Deux recherches réalisées auprès des travailleurs étrangers temporaires au Canada soulignent l'absence d'infrastructures hygiéniques de base sur les lieux de travail. Par exemple, Hennebry *et al.*, (2016, 529) précisent que près du tiers des répondants à leur sondage réalisé en Ontario n'avaient pas accès à une toilette et à un endroit pour se laver les mains. Ce constat est corroboré par l'étude de Preibisch et Otero en Colombie-Britannique (2014, 189) où 14 % des participants aux entrevues rapportaient l'absence d'une toilette sur les lieux de travail et 23 % l'absence d'installation pour procéder à l'hygiène des mains.

Les chercheuses Preibisch et Otero (2014) ont également identifié des lacunes en ce qui concerne la sécurité des moyens de transport des travailleurs. Elles soulèvent notamment le nombre insuffisant de ceintures de sécurité dans les camionnettes ainsi que l'usage de moyens de transport non adaptés pour les routes publiques (p. ex. dans une remorque ou dans une boîte de camion) comme principaux risques associés au transport (Preibisch et Otero 2014, 189).

Enfin, les causes d'accidents professionnels identifiées dans la littérature ne semblent pas relever de circonstances exceptionnelles, mais plutôt de facteurs intrinsèques à la réalisation des tâches associées à l'emploi, comme la manipulation d'outils et de machinerie, l'interaction avec des animaux, et les infrastructures du milieu de travail. Par exemple :

- Des participants à deux recherches qualitatives documentant les conditions des travailleuses et travailleurs migrants dans le secteur laitier aux États-Unis ont rapporté que le cheptel était l'une des principales causes de blessures (p. ex. coup de sabot). Dans l'étude de Sexsmith (2022, 365), sur les 34 participants interviewés qui ont déclaré avoir subi un accident de travail, 15 ont identifié le troupeau comme source de cet accident. Les accidents rapportés survenaient majoritairement lors de la traite et lors des déplacements des animaux. Dans l'étude de Liebman (2016, 230), les 37 participants ont tous déclaré avoir été victimes ou

témoins d'un accident et ont identifié les animaux comme la source première de danger dans leur travail.

- Deux articles (Cedillo, Lippel, et Nakache 2019; Gravel *et al.*, 2014) ont soulevé la prévalence de blessures aux mains liées à l'usage de couteaux et autre matériel coupant dans le secteur de la transformation alimentaire (abattage, dépeçage).
- Quelques études font également état d'une perception négative des travailleurs étrangers temporaires agricoles à l'égard de leur environnement de travail. Dans le sondage mené par McLaughlin *et al.*, (2014, 10) auprès de 100 travailleurs en Ontario, 20 % des participants percevaient le travail avec la machinerie comme une source de risque élevé dans leur travail. De manière similaire, des travailleurs étrangers temporaires employés en Colombie-Britannique (Preibisch et Otero 2014, 188) et au Québec (Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 107-8) ont rapporté des incidents reliés aux infrastructures de travail (p. ex. chute d'une échelle, glisser sur un plancher mouillé, blessure liée à une machine).

3.1.3 Environnement social au travail

D'après les publications consultées, les risques de SST se voient accentués par un environnement social de travail décrit par les travailleurs migrants comme stressant et marqué, dans plusieurs situations, par des actes de violence et de discrimination. Le sondage réalisé par Colindres *et al.*, (2021, 5) auprès de 179 travailleuses et travailleurs étrangers temporaires employés dans les entreprises agricoles de la Colombie-Britannique révèle que 31 % d'entre eux déclarent avoir été victimes de discrimination en raison de leur nationalité ou origine ethnique dans le cadre de leur travail, 22 % avoir été intimidés ou menacés par l'employeur et 15 % avoir été victimes d'agression physique ou verbale de la part d'un supérieur. Les travailleuses migrantes agricoles seraient, quant à elles, plus susceptibles de subir du harcèlement sexuel au travail. Une étude réalisée en Californie et citée par Freeman et Thomas (2019, 108), rapporte que 80 % des participantes à la recherche avaient déclaré avoir été victimes d'une forme de harcèlement sexuel dans le cadre de leur travail. Enfin, d'autres recherches mentionnent que l'environnement social de travail en agriculture se caractérise par l'existence d'une pression à la performance et à la productivité, exercée autant par les employeurs que par les pairs (Paat *et al.*, 2022, 80-81; Caxaj et Cohen 2019, 8; Sexsmith *et al.*, 2022, 177). Toutes les études précédemment citées associent la présence de violence, de discrimination et de pression sur les lieux de travail à une plus grande prévalence d'anxiété et de détresse psychologique chez les travailleurs.

3.2 Impacts des conditions d'hébergement sur la santé

Dans le secteur agricole, l'hébergement des travailleuses et travailleurs migrants est généralement fourni par l'employeur (Quandt *et al.*, 2015; Caxaj *et al.*, 2023; Martin 2016). Aux États-Unis et au Canada, le ou la propriétaire d'une exploitation agricole qui emploie des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires est tenu d'offrir le logement⁴ et celui-ci doit être inspecté par une autorité privée ou publique compétente (United States Department of Labor 2022; EDSC 2023a). Dans cette section, nous résumerons les principales problématiques identifiées dans la littérature concernant les impacts des conditions d'hébergement sur la santé des travailleuses et travailleurs migrants.

3.2.1 Densité d'occupation

Le surpeuplement des logements est identifié comme un enjeu dans l'ensemble des documents retenus ayant abordé le thème des conditions d'hébergement des travailleurs (n = 22). Dans une revue de la littérature sur le logement des travailleurs agricoles aux États-Unis, Quandt (2015, 266) cite une enquête menée en Californie qui conclut que 73 % des logements sont constitués de chambres partagées et sont considérés comme surpeuplés ou très surpeuplés. Des chercheurs ayant étudié cette question dans le contexte canadien parviennent à des conclusions similaires. Si le nombre de travailleurs par logement varie selon le type et la taille de l'habitation, le partage d'une chambre avec un ou plusieurs collègues de travail est une réalité généralisée (MWH-EWG 2020b, 3; Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 114; Landry *et al.*, 2021).

Au Canada, les normes pour l'hébergement des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires ne prévoient pas de nombre maximal de personnes par chambre, mais elles établissent plutôt une superficie minimale pour chaque individu (7 m²), une distance minimale entre les lits (45 cm) et un ratio maximum de travailleurs par équipement (p. ex. une toilette pour 10 travailleurs) (EDSC 2022)⁵. Des paramètres similaires existent aux États-Unis pour le programme de travailleurs étrangers temporaires agricoles H-2A (United States Department of Labor 2022). Selon plusieurs études analysées, ces normes demeurent insuffisantes pour garantir aux travailleurs un milieu de vie sain (Flocks et Espinoza 2021, 1029; Strauss, Pennell, et Walker 2020, 4; Moss Joyner *et al.*, 2015; MWH-EWG 2020b).

⁴ Les modalités d'offre de logement varient selon le programme d'admission. Au Canada, les travailleurs étrangers agricoles admis par le biais du Programme de travailleurs agricoles saisonniers sont logés gratuitement par l'employeur. Quant à eux, les travailleurs admis par le biais du Volet agricole du PTET déboursent 30 \$ par semaine (EDSC 2023a). Aux États-Unis, les travailleurs agricoles détenant un visa H-2A (programme de migration temporaire en agriculture) sont logés gratuitement par l'employeur (Martin 2016, 31).

⁵ Les normes de logement sont de juridiction provinciale, mais le gouvernement fédéral a également établi des conditions qui servent de balises pour l'inspection de l'hébergement des TET. Ces conditions peuvent être consultées dans le rapport d'inspection prévu à cet effet : [Rapport d'inspection de logement](#). (Consulté le 15 novembre 2023).

Le surpeuplement peut affecter négativement la santé et le bien-être des travailleurs pour diverses raisons. À partir de données collectées par des recensions des écrits, des entrevues et des sondages avec les travailleurs migrants, la littérature identifie plusieurs problématiques en lien avec le surpeuplement :

- Le manque d'intimité et d'espace privé peut engendrer de la détresse et de l'anxiété ainsi que des tensions entre les résidents (Quandt *et al.*, 2015; Caxaj *et al.*, 2023);
- La promiscuité accentue les risques de propagation de virus entre les résidents. La pandémie de COVID-19 a d'ailleurs démontré que les conditions actuelles d'hébergement des travailleurs rendent difficile la mise en œuvre de mesures de distanciation et de quarantaine (Landry *et al.*, 2021; Vérificatrice générale du Canada 2021; The Migrant Workers Alliance for Change 2021);
- Le surpeuplement se traduit généralement par un nombre insuffisant d'équipements et d'installations (telles que cuisinière, réfrigérateur, toilette et douche, laveuse et sécheuse) et réduit le temps et l'espace que les travailleurs peuvent consacrer à leur hygiène personnelle et leur alimentation (Moss Joyner *et al.*, 2015; Al-Bazz *et al.*, 2022);
- Le surpeuplement est associé à un niveau de salubrité plus faible, ce qui peut avoir comme effet de favoriser les infestations (p. ex. rongeurs, punaises de lit, insectes) et la détérioration de la qualité de l'air (p. ex. moisissures et allergènes) (Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 115; Quandt *et al.*, 2015, 273).

3.1.1 Environnement bâti

L'environnement bâti concerne « tout élément de l'environnement physique construit ou aménagé par l'être humain », comme les infrastructures liées au logement (bâtiment, électricité, chauffage, approvisionnement en eau, ventilation) et il est considéré comme un déterminant de la santé des populations (INSPQ 2023). Les auteurs des études incluses dans cette synthèse ont rapporté plusieurs éléments associés à l'environnement bâti dans lequel évoluent les travailleurs migrants qui sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur leur bien-être et leur santé globale.

Neuf publications identifient des lacunes au niveau de la structure des bâtiments où sont logés les travailleurs migrants. On soulève d'abord l'hétérogénéité des types d'hébergement offerts aux travailleurs : maisons partagées, maisons mobiles, motels, sous-sol d'une maison privée, etc. (Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 113; Williams 2021, 27; Martin 2016, 10). Par exemple, Gallié *et al.*, expliquent que plusieurs travailleurs sondés vivent dans des maisons mobiles surélevées par des poutres et sans fondation de ciment, ce qui influence la température intérieure (2017, 113).

D'autres études rapportent la présence de dommages et de problèmes structurels tels que des toits qui fuient, de la peinture qui écaille, de la plomberie et/ou de l'électricité déficiente, des fenêtres défectueuses ou cassées, etc. (Flocks et Espinoza 2021; Quandt *et al.*, 2015; Preibisch et Otero 2014). L'absence ou la déficience des systèmes de climatisation et de chauffage ainsi que l'impossibilité pour les travailleurs de contrôler la température intérieure du logement qu'ils

habitent sont également soulignées. Ces problèmes structurels contribuent à la détérioration des conditions sanitaires, en plus de favoriser la prolifération des contaminants biologiques, tels que les moisissures et les allergènes d'acariens. Ces derniers peuvent engendrer des problèmes respiratoires et/ou dermatologiques chez les travailleurs (MWH-EWG 2020b; Flocks et Espinoza 2021; Williams 2021; Beckman *et al.*, 2023).

La quantité et la qualité des équipements nécessaires à l'alimentation et à l'hygiène personnelle sont également citées par les auteurs des publications retenues comme une dimension importante de leurs conditions d'hébergement qui influence leur santé.

- Dans leur revue systématique, Al-Bazz *et al.*, (2022) soulignent que les cuisines manquent fréquemment d'équipements appropriés et suffisants pour la conservation et la cuisson des aliments. Ils expliquent que ces conditions influencent les choix alimentaires des travailleurs (p. ex. privilégier des aliments transformés et prêts à consommer), ce qui peut engendrer des carences alimentaires (2022, 1621). Preibisch et Otero (2014) mentionnent que le manque d'équipements pour réfrigérer et cuisiner les aliments expose les travailleurs à des risques plus élevés de problèmes gastro-intestinaux (2014, 190).
- Trois études portant sur les réalités des travailleurs migrants agricoles aux États-Unis (Moss Joyner *et al.*, 2015; Quandt *et al.*, 2015) et au Canada (Preibisch et Otero 2014) mentionnent le nombre limité d'équipements pour la lessive. Dans l'étude de Preibisch et Otero réalisée en Colombie-Britannique, respectivement 19 % et 25 % des travailleurs étrangers temporaires sondés n'avaient pas accès à une laveuse et une sécheuse dans leur logement (2014, 189).
- Quelques auteurs soulignent que le nombre de douches et de toilettes à la disposition des travailleurs est généralement insuffisant⁶ et que leur disposition ne garantit pas suffisamment d'intimité (p. ex. manque de divisions, plusieurs douches dans une pièce) (Quandt *et al.*, 2015, 274; Moss Joyner *et al.*, 2015, 342; Caxaj et Weiler 2022). L'inadéquation des infrastructures sanitaires fait en sorte que les travailleurs disposent de peu de temps pour leur hygiène personnelle et n'ont pas nécessairement accès à ces infrastructures au retour du travail.
- Selon Caxaj et Weiler (2022, 2), le nombre insuffisant d'équipements sanitaires et de cuisine se traduit par des périodes d'attente prolongée pour satisfaire les besoins individuels, ce qui réduit le temps que les travailleurs peuvent consacrer au repos, au divertissement ou au sommeil.

3.2.2 Emplacement des sites d'hébergement

Le dernier aspect relatif aux conditions d'hébergement pouvant affecter la santé des travailleurs migrants agricoles concerne l'emplacement des sites où ils sont logés. Les sites d'hébergement peuvent se situer à proximité du lieu de travail ou dans une localité avoisinante, mais de manière générale, les travailleurs vivent dans des milieux ruraux et relativement éloignés des centres urbains (Quandt *et al.*, 2015; Martin 2016; Caxaj *et al.*, 2023). La littérature identifie trois

⁶ Par exemple, les normes américaines et canadiennes prévoient un ratio d'une douche pour dix travailleurs (EDSC 2023a; United States Department of Labor 2022).

principales problématiques associées à l'emplacement des sites d'hébergement des travailleurs migrants agricoles.

D'abord, lorsque les travailleurs sont logés à la ferme, ils sont plus susceptibles d'être près de zones de cultures exposées aux pesticides (Moss Joyner *et al.*, 2015, 339). Dans son rapport au gouvernement canadien, le groupe d'experts sur la santé des travailleurs migrants (Migrant Worker Health Expert Working Group, MWH-EWG) cite un sondage réalisé auprès de 600 travailleurs étrangers temporaires en Ontario révélant que 14 % d'entre eux affirmaient vivre à proximité de zones d'entreposage ou d'épandage de pesticides et fertilisants (MWH-EWG 2020b, 3). Dans une revue narrative, Joyner réfère à des études (Arcury *et al.*, 2012; Quirós-Alcalá *et al.*, 2011) qui ont démontré que la proximité des lieux d'hébergement avec les zones de culture se traduit par une plus grande présence de pesticides dans les poussières résidentielles (2015, 339). L'étude de Quirós-Alcalá *et al.*, par exemple, a mesuré une concentration plus élevée de cinq types de pesticides dans les logements de travailleurs agricoles par rapport aux logements de citoyens (diazinon, chlorpyrifos, perméthrin, allethrin, et chlorthal-diméthyl) (2011, 6). Quandt *et al.*, (2015) soulignent que la présence de ces contaminants dans les résidences privées est associée à une concentration de métabolites de pesticides dans l'urine des résidents (2015, 276).

Ensuite, la ruralité et l'éloignement favorisent l'isolement géographique et social des travailleurs migrants agricoles. Étant donné que le transport collectif est généralement absent dans les zones rurales et que les travailleurs disposent rarement d'un véhicule personnel, ils ont peu de contrôle sur l'itinéraire et la fréquence de leurs déplacements. L'accès aux services et aux commerces (p. ex. : épiceries, pharmacies, banques) est restreint et conditionnel aux modalités de transport que l'employeur met à la disposition des travailleurs (Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021). Dans l'étude de Gallié *et al.*, auprès des travailleurs étrangers temporaires au Québec, 85 des 92 participants à la recherche dépendaient du moyen de transport offert par l'employeur (2017, 125). De plus, l'emplacement éloigné des sites d'hébergement limite significativement l'inclusion des travailleurs aux communautés locales et fait en sorte que plusieurs éprouvent un sentiment d'aliénation et de solitude (Quandt *et al.*, 2015, 269; Caxaj *et al.*, 2023, 5).

Enfin, la troisième problématique soulevée dans les publications recensées a trait à la faible séparation physique et morale qui existe entre le lieu de travail et le lieu de vie des travailleurs migrants. Caxaj et Weiler (2022, 1) expliquent que cette proximité se traduit par un sentiment chez les travailleurs de devoir toujours être disponibles pour le travail, ce qui limite le temps réel qu'ils peuvent consacrer au repos et aux loisirs. En outre, le fait que le logement soit fourni et accessible à l'employeur peut favoriser l'établissement d'un climat de surveillance et de contrôle susceptible d'affecter la santé mentale des travailleurs migrants (Caxaj et Weiler 2022, 2; Quandt *et al.*, 2015, 270; Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 119-20). Par exemple, s'appuyant sur des entretiens avec des employeurs de travailleurs étrangers temporaires en Saskatchewan, Narushima et Sanchez (2014) affirment que la frontière floue entre les sphères personnelle et professionnelle permet à l'employeur d'imposer des règles régissant aussi la vie sociale des

travailleurs migrants (p. ex. couvre-feu, restriction de visites). Pour Quandt, les conditions générales d'hébergement des travailleurs migrants dans le secteur agricole les empêchent de se dissocier du travail qu'ils effectuent au quotidien : « *Avec l'hébergement près des champs, le manque de séparation avec le lieu de travail crée une association inévitable avec le travail, même dans un lieu qui est censé apporter du repos et du soulagement* »⁷ (2015, 170).

⁷ Traduction libre de l'anglais au français par l'auteur.

4 ANALYSE

La section précédente a démontré que les conditions de travail et d'hébergement des travailleurs migrants agricoles étaient reliées à des risques importants pour leur santé physique et psychologique. En portant un regard plus spécifique sur les travailleurs étrangers temporaires agricoles, cette section vise à analyser les facteurs susceptibles d'exacerber ces risques et à comprendre comment ces derniers pourraient être atténués.

La première partie de cette section abordera les principales barrières à la protection de la santé et sécurité des travailleurs étrangers temporaires en discutant notamment des effets de leur statut migratoire, de leur niveau de connaissance en matière de SST, ainsi que de leur accès aux services de santé dans le pays où ils sont employés. La seconde partie traitera des principaux leviers d'action identifiés dans la littérature qui permettraient de mieux protéger la santé et sécurité de ces travailleurs tout en tenant compte des réalités et défis particuliers auxquels est exposée cette population. Enfin, la dernière partie de cette section présentera les principales forces et limites de la présente revue narrative.

4.1 Barrières à la protection de la santé et sécurité au travail

Au Canada, les travailleurs étrangers temporaires sont protégés par les différents cadres législatifs provinciaux balisant les conditions de travail jugées acceptables et sécuritaires. Ces travailleurs sont également couverts, sous certaines conditions, par le régime public d'assurance maladie de la province où ils sont employés (EDSC 2023b). Pourtant, un des principaux constats issus de la littérature recensée est qu'ils ne semblent pas recourir aux services publics et aux leviers légaux qui s'offrent à eux en cas de besoin. De nombreuses études rapportent que les travailleurs étrangers temporaires sont peu enclins à refuser des conditions de travail et d'hébergement qui mettent en danger leur santé et sécurité (Gesualdi-Fecteau 2014, 7; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021, 5; ARHW 2018), à déclarer des lésions et maladies professionnelles (Aversa 2015; Cedillo, Lippel, et Nakache 2019; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 5) et à consulter un professionnel de la santé (Hanley *et al.*, 2014; Landry *et al.*, 2021; Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 109; Viveros-Guzman et Gertler 2015, 345). Ainsi, les mécanismes visant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs étrangers temporaires sont existants, mais leur effectivité demeure limitée. Trois principales raisons sont avancées par la littérature analysée. Elles ont trait au statut migratoire, au niveau limité d'information en santé et sécurité au travail ainsi qu'à la faible accessibilité aux services de santé.

4.1.1 Le statut migratoire

Les travailleurs étrangers temporaires ciblés par cette revue narrative détiennent un permis fermé à durée déterminée. Ceci signifie qu'ils ne sont pas autorisés à travailler pour une autre entreprise et qu'ils doivent généralement quitter le pays une fois que leur permis arrive à échéance. Le permis fermé est associé à un statut migratoire précaire car il conditionne le droit de séjourner et travailler dans le pays de destination au maintien du lien d'emploi avec un employeur unique (Preibisch et Otero 2014; Caxaj *et al.*, 2023; Cedillo, Lippel, et Nakache 2019).

Ceci engendre des répercussions importantes sur la santé et la sécurité des travailleurs étrangers temporaires.

D'abord, le permis fermé inciterait les travailleurs à adopter une attitude conciliante et disciplinée auprès de l'employeur dans le but de maintenir une relation positive avec ce dernier pour préserver leur opportunité de travail. Il restreint leur capacité de recourir aux mécanismes de protection auxquels ils ont droit par peur d'être licenciés ou ne pas être considérés pour un contrat subséquent (Landry *et al.*, 2021; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014; Caxaj et Cohen 2019; Aversa 2015; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021; MWH-EWG 2020a). Cet effet du permis fermé a d'ailleurs été corroboré par plusieurs recherches :

- En Ontario, l'étude de Orkins *et al.*, (2014) a permis d'identifier 787 rapatriements de travailleurs étrangers temporaires agricoles vers leur pays d'origine pour des raisons médicales entre 2001 et 2011. Les auteurs concluent que cette cessation d'emploi est une forme de déportation unique car « *il n'y a probablement pas d'autres secteurs d'emploi où des blessures et maladies professionnelles, comme celles décrites dans ces données, engendrent une cessation d'emploi et la déportation sans traitement médical et sécurité de revenu* »⁸ (2014, 196).
- Un sondage mené en Ontario auprès de 600 travailleurs étrangers temporaires agricoles rapporte que 45 % des participants ont déclaré avoir continué à travailler même s'ils étaient malades car ils craignaient la réaction de leur employeur, 27 % affirmaient avoir peur de perdre leur emploi pour des raisons de santé, 20 % ont déclaré que leur employeur se fâchait lorsqu'il était informé de problèmes de santé chez les travailleurs (Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016, 530).
- À partir d'un questionnaire et d'entrevues réalisés auprès de personnes migrantes au Québec, Hanley *et al.*, (2014, 10) ont conclu que les travailleurs étrangers temporaires consultaient moins souvent un professionnel de la santé que les personnes migrantes sans statut (62 % comparativement à 77 %). Les participants interviewés ont évoqué la peur de perdre leur emploi comme l'une des principales barrières à la consultation médicale.
- Dans l'étude réalisée par Gallié *et al.*,. (2017, 132), près du tiers des 90 travailleurs étrangers agricoles interrogés craignaient des représailles de l'employeur s'ils se plaignaient de leurs conditions de travail et de vie. De plus, les auteurs précisent que parmi les travailleurs ne craignant pas de représailles, nombreux sont ceux qui justifiaient leur réponse par le fait qu'ils exécutaient les demandes et respectaient les règles émises par l'employeur.

De plus, le risque de préjudice lorsque les travailleurs signalent un problème de santé ou des conditions de travail jugées non sécuritaires serait exacerbé par le fait qu'il n'existe pas, jusqu'à ce jour, de mécanisme indépendant d'examen des rapatriements des travailleurs étrangers temporaires. En effet, l'employeur dispose d'une autorité unilatérale lui permettant de mettre un terme à l'emploi et de précipiter le retour du travailleur dans son pays d'origine (MWH-EWG 2020a, 24). Dans un mémoire adressé au gouvernement québécois, la Commission des droits de

⁸ Traduction libre de l'anglais au français par l'auteur.

la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) indiquait que l'absence d'un tel mécanisme constituait un des principaux facteurs de vulnérabilité des travailleurs étrangers temporaires et entravait leur capacité à se prévaloir des différents régimes de protection auxquels ils ont droit (CDPDJ 2018, 58-59).

Enfin, la durée limitée du séjour des travailleurs étrangers temporaires dans le pays de destination restreindrait l'accessibilité aux soins et aux mécanismes de protection en SST. Par exemple, l'expiration de la couverture d'assurance maladie à l'échéance du permis de travail empêche les travailleurs de bénéficier de soins de longue durée et les contraint à s'en remettre au système de santé dans leur pays d'origine (Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016, 533). De manière similaire, il serait ardu pour les travailleurs étrangers temporaires de recevoir des indemnités et d'obtenir le traitement médical approprié une fois qu'ils ont quitté le Canada (Aversa, 2015, 58-59). Selon Gravel et coll., les différents régimes de protection en matière de SST ne prévoient pas de « continuité médicale et administrative » entre les pays de destination et d'origine; par conséquent, les travailleurs sont susceptibles de perdre les indemnités auxquelles ils ont droit dès qu'ils quittent le territoire canadien (2014, 13).

4.1.2 Le niveau limité d'information en matière de SST

En sus du statut migratoire, la littérature identifie également le niveau limité d'information des travailleurs en matière de SST comme un facteur explicatif de la faible effectivité des mécanismes de protection dans ce domaine. En effet, le manque de connaissances des travailleurs étrangers temporaires est problématique dans un contexte où le système de protection en SST repose principalement sur la responsabilité des employés de connaître et exercer leurs droits (Cedillo, Lippel, et Nakache 2019; Landry *et al.*, 2021; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021; MWH-EWG 2020a).

Quelques recherches réalisées auprès des travailleurs étrangers temporaires agricoles au Canada révèlent que ceux-ci reçoivent peu d'information en lien avec la SST, autant au moment du recrutement dans le pays d'origine (Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 72; Gravel *et al.*, 2014, 13) que sur le lieu de travail (Preibisch et Otero 2014, 190; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021, 7; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 9). Par exemple, 74 % des travailleurs agricoles d'origine mexicaine sondés en Colombie-Britannique n'avaient reçu aucune formation de SST (Preibisch et Otero 2014, 190). L'étude quantitative de Colindres *et al.*, menée également en Colombie-Britannique, démontre que lorsque les formations sont disponibles, leur durée et contenu sont très variables et ne garantissent pas un niveau de connaissance adéquat. Parmi les 179 participants interrogés dans cette étude, près de la moitié (45 %) ont déclaré ne pas connaître leurs droits comme travailleurs au Canada et 87 % ne pas savoir quelles procédures suivre pour déposer une plainte (2021, 7).

La barrière linguistique influence également la quantité et la qualité des informations en matière de SST qui sont accessibles et comprises par les travailleurs étrangers temporaires (Viveros-Guzman et Gertler 2015; Gravel *et al.*, 2014; Narushima et Sanchez 2014). Dans le secteur agricole canadien, les travailleurs étrangers temporaires proviennent, en forte majorité, de pays

hispanophones (Mexique, Guatemala). Les recherches réalisées auprès de ces travailleurs ont démontré qu'ils parlent peu ou pas le français et l'anglais et ont généralement un niveau d'éducation faible (Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 62; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014; Preibisch et Otero 2014; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021).

La non-maîtrise de la langue complexifie la communication avec les employeurs et superviseurs non hispanophones. S'appuyant sur les résultats de leurs entrevues avec des travailleurs étrangers temporaires et des producteurs agricoles de la Saskatchewan, Vivero-Guzman et Gertler expliquent que la communication entre l'employeur et l'employé repose principalement sur le langage des signes et l'usage de mots de base en espagnol et en anglais. Les chercheurs précisent qu'un tel mode de communication permet d'échanger des informations simples, mais s'avère inapproprié pour transmettre des informations essentielles et complexes comme celles touchant la SST (Viveros-Guzman et Gertler 2015, 346). De plus, un sondage mené en Colombie-Britannique a révélé une corrélation entre la non-maîtrise de la langue et la présence de lésions professionnelles. Parmi les participants sondés ayant rapporté une blessure liée au travail, 82 % ont aussi déclaré avoir des compétences très limitées en anglais (Preibisch et Otero 2014, 190-91).

4.1.3 La faible accessibilité aux services de santé

Enfin, une autre dimension fréquemment rapportée dans la littérature s'intéressant aux conditions de travail et d'hébergement des travailleurs étrangers temporaires concerne les barrières d'accès aux services de santé. Deux principales problématiques sont soulevées à cet égard.

Premièrement, d'après les publications analysées, le faible recours des travailleurs étrangers temporaires agricoles aux services de santé s'expliquerait par des enjeux d'ordre logistique. Comme mentionné dans la section 3.2.3, les milieux de vie et de travail sont généralement éloignés des centres urbains où se concentrent les services. Comme les travailleurs étrangers temporaires disposent rarement d'un mode de transport motorisé autonome, ils dépendent de l'employeur pour accéder aux établissements de santé. Ainsi, il est très difficile pour ces travailleurs de consulter un professionnel de la santé sans en aviser l'employeur (Caxaj et Cohen 2019, 10; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 5; Preibisch et Otero 2014, 191).

Outre la localisation et le transport vers les services de santé, certaines études ont également rapporté que les heures d'ouverture des établissements de santé et le long temps d'attente pour une consultation sont difficilement conciliables avec les horaires des travailleurs étrangers temporaires qui se caractérisent par de longues journées de travail et peu de jours de repos (Caxaj et Cohen 2019, 10; Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016, 530).

La deuxième problématique concerne plutôt les difficultés pour les travailleurs étrangers temporaires d'obtenir des services de santé dans leur langue et adaptés à leurs réalités. Puisque seulement une minorité de professionnels de la santé maîtrisent la langue des travailleurs, ces derniers doivent généralement être accompagnés d'une personne agissant à titre d'interprète.

Selon un rapport du groupe d'experts sur la santé des travailleurs migrants au Canada, la majorité des travailleurs n'ont pas accès à des services d'interprétation indépendants et se tournent donc vers leur employeur ou un collègue pour la traduction (MWH-EWG 2020a, 19). Dans une telle situation, la confidentialité des informations sur le dossier médical des travailleurs est compromise tout comme la qualité des échanges entre le professionnel et le patient (The Migrant Workers Alliance for Change 2021, 14; Colindres, Cohen, et Caxaj 2021, 9; Viveros-Guzman et Gertler 2015, 345).

Ces enjeux peuvent influencer négativement le lien de confiance des travailleurs étrangers temporaires par rapport au système de santé. Par exemple, une étude quantitative a démontré qu'une proportion importante de travailleuses et travailleurs (60 %) considèrent ne pas recevoir la même qualité de soins que les autres Canadiens. De plus, 45 % de ces répondants ont répondu être en désaccord ou fortement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle les fournisseurs de soins comprenaient que leur état de santé pouvait porter préjudice à leur emploi au Canada (Colindres, Cohen, et Caxaj 2021, 7).

Enfin, les barrières d'accès aux services de santé susmentionnées, et surtout la présence centrale de l'employeur dans ce processus, dissuadent les travailleurs étrangers temporaires de consulter lorsqu'ils ont un problème de santé (Landry *et al.*, 2021, 3; Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016; Caxaj *et al.*, 2023, 5). Selon quelques études, en cas de problème de santé, ils sont plus susceptibles de privilégier l'automédication et de consulter l'avis de leurs pairs ou d'un professionnel de la santé dans leur pays d'origine (Viveros-Guzman et Gertler 2015, 345; Hanley *et al.*, 2014).

4.2 Leviers d'action pour protéger la santé et sécurité au travail

Les barrières pour protéger la santé et sécurité des travailleurs étrangers temporaires sont multiples et découlent tout autant des limites des cadres réglementaires que des lacunes dans l'offre de services et dans les pratiques de travail. Les publications recensées ont permis d'identifier plusieurs leviers qui sont résumés dans cette section au regard de quatre principaux champs d'action : diminuer la précarité associée au statut migratoire, assurer l'effectivité des mécanismes de protection en SST, accroître l'accessibilité aux services de santé et améliorer les conditions d'hébergement.

4.2.1 Pour diminuer la précarité associée au statut migratoire

Plusieurs auteurs et associations de travailleurs migrants appellent à une réforme substantielle du statut migratoire. Celle-ci inclurait la suppression du permis fermé et son remplacement par un permis ouvert (permettant de changer d'employeur) ou minimalement par un permis sectoriel (permettant de changer d'employeur dans le même secteur d'emploi). Cette réforme devrait également favoriser l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole (ARHW 2018; Preibisch et Otero 2014, 195; MWH-EWG 2020a, 31; The Migrant Workers Alliance for Change 2021, 12; Caxaj *et al.*, 2023, 7; Landry *et al.*, 2021, 3).

Certaines recommandations visent plutôt à atténuer les effets du statut migratoire sur la santé des travailleurs étrangers temporaires en mettant en place des mesures favorisant leur protection. Par exemple, la CDPDJ (CDPDJ 2018, 59) et Gesualdi-Fecteau, dans sa thèse de doctorat (2014, 533), ont proposé la création d'un mécanisme d'examen des rapatriements des travailleurs étrangers temporaires. Dans le même ordre d'idées, d'autres chercheurs proposent l'instauration de mécanismes pour protéger les travailleurs licenciés ou souhaitant signaler des conditions de travail et d'hébergement non-sécuritaires, telles que la délivrance d'un permis ouvert, l'accès à du soutien juridique, et la création d'un poste d'ombudsman pour les travailleurs étrangers temporaires (Colindres, Cohen, et Caxaj 2021, 9; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 12; Landry *et al.*, 2021, 4).

Ces leviers, expliquent Caxaj et Cohen, augmenteraient la capacité des travailleurs étrangers temporaires à refuser des conditions de travail et d'hébergement posant un risque pour leur santé et sécurité et, par le fait même, encourageraient les employeurs à améliorer l'environnement de travail et les milieux de vie (2019, 9).

4.2.2 Pour assurer l'effectivité des mécanismes de protection en SST

De manière générale, les publications analysées soutiennent que les mécanismes de protection en SST doivent se détourner d'une approche de responsabilité interne, axée sur la participation de l'employeur et de l'employé, et qui s'avère peu effective pour garantir la santé et sécurité des travailleurs étrangers temporaires. Elles proposent plutôt une approche axée sur la réponse externe qui inclut la participation de parties tierces dans la promotion et la mise en place d'environnements et de pratiques de travail sécuritaires (MWH-EWG 2020a, 8-9; Cedillo, Lippel, et Nakache 2019; Chambre des Communes 2016, 36).

Cette approche signifie, par exemple, un plus grand nombre d'inspections non annoncées et réalisées par des entités indépendantes. Des mesures devraient en outre être prévues pour garantir la confidentialité des échanges entre les inspecteurs et les travailleurs (Landry *et al.*, 2021, 4; McLaughlin, Hennebry, et Haines 2014, 12; Chambre des Communes 2016, 36). Les inspecteurs devraient aussi maîtriser la langue parlée par les travailleurs ou être accompagnés d'interprètes certifiés (Viveros-Guzman et Gertler 2015; Gravel *et al.*, 2014, 16).

Plusieurs auteurs proposent également de développer des formations en SST adaptées aux travailleurs migrants qui tiennent compte de leur langue, niveau de littératie, de leurs préoccupations et habitudes culturelles (Sexsmith *et al.*, 2022, 179; Paat *et al.*, 2022, 85; Gravel *et al.*, 2014, 15). À cet égard, deux publications ont évalué les résultats de programmes en SST mis en œuvre aux États-Unis et destinés aux travailleurs migrants agricoles. L'étude de Grzywacz *et al.*, (2019) porte sur un outil visant à prévenir les risques liés aux pesticides et à la chaleur rédigé en espagnol et qui tient compte du faible niveau d'éducation des travailleurs (p. ex. plus de pictogrammes que de texte) et de leurs préoccupations (p. ex. maximiser leurs revenus)⁹. L'étude

⁹ L'outil se nomme *Entrenamiento de Pesticidas e Insolación que es Culturalmente Apropriada* (PISCA, Formation sur les pesticides et l'insolation culturellement appropriée).

démontre que les travailleuses et travailleurs ayant reçu cette formation étaient plus informés des risques liés aux pesticides et à la chaleur et affichaient une volonté plus élevée d'adopter des comportements sécuritaires (Grzywacz *et al.*, 2019, 740-41). De manière similaire, la formation évaluée par Liebman *et al.*, (2014) était présentée par des travailleurs communautaires hispanophones agissant comme agents d'information auprès des travailleurs migrants¹⁰. Les résultats de la recherche révèlent une augmentation du niveau de connaissances des travailleurs variant entre 29 et 35 % pour les quatre volets de formation considérés (gestion du troupeau, machinerie et équipement, droits des travailleurs, manipulation des produits chimiques) (Liebman *et al.*, 2014, 80-81).

Quelques auteurs soulignent également l'importance de la liberté d'association des travailleurs migrants et la création d'instances dédiées à leur protection au sein des milieux de travail (p. ex. comité SST, syndicats) (Cedillo, Lippel, et Nakache 2019; Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017, 157). Par exemple, dans leur étude qualitative auprès de travailleurs étrangers temporaires au Canada, Cedillo *et al.*, concluent que la présence d'un syndicat avait un effet bénéfique sur l'intention et la capacité des travailleurs interviewés de signaler des situations problématiques en matière de SST (2019, 447).

Le développement de pratiques de travail ergonomiques adaptées aux spécificités du secteur agricole a aussi été identifié comme un levier d'action important. Scribani explique que prévoir des pauses chaque heure de travail est un moyen efficace de réduire les TMS tout comme fournir des outils de travail plus ergonomiques (p. ex. dispositifs de préhension, sacs/contenants de récoltes de plus petite taille) (2013, 853). Quant à eux, Earle-Richardson *et al.*, (2014) ont évalué le port de lunettes protectrices comme moyen de prévenir l'irritation des yeux chez les travailleurs agricoles. Les chercheurs constatent que si l'équipement de protection est approprié aux conditions de travail agricole (p. ex. qui tient compte de la présence de chaleur, poussière, la position de travail), les travailleurs seront plus susceptibles de les adopter dans leur routine de travail (2014, 1060-61).

4.2.3 Pour accroître l'accessibilité aux services de santé

Les leviers d'action soulevés par la littérature pour accroître l'accessibilité aux services de santé concernent principalement l'amélioration de la couverture d'assurance maladie des travailleurs étrangers temporaires et l'adaptation des services à leurs besoins et réalités spécifiques.

Il est suggéré d'élargir la couverture d'assurance maladie afin que les travailleurs y soient éligibles dès leur arrivée au Canada et au retour dans leur pays d'origine (Landry *et al.*, 2021, 4; MWH-EWG 2020a, 23; Hennebry, McLaughlin, et Preibisch 2016, 534). Pour ce faire, Hennebry *et al.*, (2016) proposent, par exemple, la création d'un groupe de travail transnational qui veillerait

¹⁰ La formation se nomme *Seguridad en las Lecherías* (Sécurité dans les fermes laitières). Les *promotores de salud* (promoteurs de la santé) sont des membres de la communauté formés pour informer et promouvoir la SST auprès des travailleurs hispanophones. Ils sont responsables d'enseigner les mesures SST aux travailleurs, leur fournir des conseils et faire la liaison entre les travailleurs et les employeurs.

à l'effectivité des mécanismes de protection dans toutes les juridictions, notamment en établissant des accords avec des fournisseurs de santé dans les pays d'origine des travailleurs.

Plusieurs études identifient comme une pratique souhaitable la mise en place de cliniques communautaires qui rejoindraient les populations migrantes et offriraient un service dans une langue qu'elles maîtrisent (Caxaj *et al.*, 2023, 7; Sattler 2019, 217; Lopez-Cevallos et Garside 2013). Lopez-Cevallo et Garside (2013) citent le programme « ¡Salud! Services », destiné aux travailleurs migrants et saisonniers du secteur viticole en Oregon. Celui-ci comprend une clinique mobile de professionnels de la santé bilingues qui font de la prévention tout en offrant des services médicaux (p. ex. consultation générale, services dentaires) et administratifs (p. ex. demande d'assurance).

Enfin, le groupe d'experts sur la santé des travailleurs migrants au Canada souligne l'importance de garantir l'autonomie des travailleurs dans leurs interactions avec le système de santé. Ceci impliquerait, entre autres, de leur fournir des options de transport indépendant, c'est-à-dire qui ne relèvent pas de l'employeur (p. ex. taxi, billets d'autobus si applicable), des services d'assistance multilingues, et garantir que les informations relatives à leur dossier médical demeurent confidentielles (MWH-EWG 2020a, 20-21).

4.2.4 Pour améliorer les conditions d'hébergement

Au Canada, plusieurs chercheurs et organisations recommandent l'harmonisation des normes provinciales d'hébergement par la création de normes nationales applicables à l'ensemble du pays (Caxaj et Weiler 2022, 4; MWH-EWG 2020a, 5; The Migrant Workers Alliance for Change 2021, 26; Vérificatrice générale du Canada 2021, 46). Ces normes devraient comprendre des exigences afin que les installations physiques permettent aux travailleurs de jouir d'une certaine intimité (p. ex. pas de lits superposés, ratios plus petits) et qu'elles soient adaptées au genre des travailleurs (p. ex. chambres et salles de bain pour les femmes) (MWH-EWG 2020b, 6-7). Parmi les modifications réglementaires suggérées dans la littérature, se trouvent aussi des propositions concernant l'éloignement des lieux d'hébergement des sites de travail contaminés par les pesticides (p. ex. champs, serres) ainsi que l'amélioration des services et équipements offerts aux travailleurs (p. ex. inclure les services de téléphonie et d'Internet dans les exigences) (Strauss, Pennell, et Walker 2020, 9; MWH-EWG 2020b, 6-7).

Au-delà de la révision des normes encadrant l'hébergement, ce qui retient l'attention des publications analysées est la nécessaire mise en place de mécanismes veillant à l'effectivité et au respect des exigences. Pour cela, il est recommandé de privilégier des inspections non annoncées et proactives, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas initiées uniquement lorsqu'une plainte est déposée (Caxaj et Weiler 2022, 4-5). On propose également la création d'une ligne téléphonique confidentielle et multilingue afin que les travailleurs puissent signaler des problématiques en lien avec l'hébergement sans peur de subir des préjudices (Strauss, Pennell, et Walker 2020, 8; MWH-EWG 2020b, 10).

Enfin, des chercheurs ayant documenté ces enjeux aux États-Unis suggèrent que les autorités gouvernementales prévoient des incitatifs et/ou du financement à long terme pour encourager les employeurs à rehausser la qualité des logements offerts aux travailleurs étrangers temporaires (Quandt *et al.*, 2015, 280; Sattler 2019, 217). Suite à une consultation publique sur le logement des travailleurs étrangers temporaires au Canada, le gouvernement fédéral parvenait lui aussi à la conclusion que des mesures devraient être prises pour atténuer les coûts financiers que devront engager les entreprises pour améliorer les conditions d'hébergement des travailleurs (EDSC 2023b, 25).

4.3 Forces et limites de la revue narrative

Cette revue narrative a synthétisé des connaissances issues d'une littérature scientifique et grise récente et diversifiée. En effet, les documents recensés ont été publiés au cours des cinq dernières années, ce qui tend à montrer que les constats discutés sont actuels et représentatifs des réalités contemporaines des travailleurs migrants agricoles. De plus, l'analyse simultanée de la littérature scientifique et grise a permis d'aborder tout autant des données originales de recherche sur les risques posés à la santé et à la sécurité des travailleurs migrants agricoles que des leviers semblant pertinents pour surmonter ces défis.

Une autre force de cette revue narrative est d'avoir fait dialoguer les risques associés aux conditions de travail et d'hébergement des travailleurs migrants agricoles avec les barrières qui accentuent leur vulnérabilité en matière de SST. En effet, s'il est nécessaire d'identifier les risques de SST spécifiques au travail agricole et autres secteurs d'emplois connexes, il est tout aussi important de comprendre pourquoi les travailleurs migrants sont davantage exposés à ces risques et moins susceptibles de recourir aux mécanismes de protection dans ce domaine.

La présente revue narrative systématisée présente toutefois certaines limites. D'abord, plusieurs études citées s'appuient sur des informations autorapportées par les travailleurs migrants dans un sondage ou une entrevue. Ainsi, il est important de ne pas confondre les résultats qui relèvent de perceptions par rapport aux risques de SST avec ceux qui découlent de faits mesurables et observables. Ces deux types de données sont complémentaires, mais relèvent d'approches épistémologiques et méthodologiques distinctes. Nous avons donc prêté une attention particulière à la formulation des constats afin de bien dissocier les informations s'appuyant sur les subjectivités des participants et celles provenant de données objectives.

Ensuite, les résultats discutés à propos de la santé et sécurité des travailleurs migrants agricoles, et plus spécifiquement des travailleurs étrangers temporaires, doivent être interprétés avec précaution parce que ces travailleurs ne constituent pas un groupe homogène. Ils partagent des réalités communes (p. ex. statut migratoire, conditions de travail, langue), mais il serait aussi important d'analyser comment les risques, barrières et leviers de protection en SST se déclinent lorsque l'on tient compte du genre ou d'autres facteurs sociodémographiques (p. ex. origine ethnique, niveau de scolarité et de littératie, etc.).

Enfin, la majorité des articles scientifiques recensés s'appuient sur des études originales réalisées aux États-Unis et d'autres provinces canadiennes. Leurs résultats ne sont donc pas systématiquement transposables au contexte québécois. Le type et la taille de l'exploitation agricole, la législation et la réglementation en matière de travail et d'immigration, les services publics offerts aux travailleurs migrants constituent des exemples de variables qui peuvent influencer les défis de protection en SST, et qui varient considérablement selon les pays et provinces.

5 CONCLUSION

L'objectif principal de cette revue narrative était de synthétiser les connaissances concernant les risques des conditions de travail et d'hébergement des travailleurs migrants agricoles sur leur santé physique et psychologique. Elle visait également à identifier les principales barrières à la protection de leur santé et les leviers d'action qui permettraient de les surmonter. Les publications consultées partagent le constat général que la nature du travail agricole expose les travailleurs à des risques en matière de SST auxquels les personnes migrantes sont davantage vulnérables que les travailleurs nationaux.

Les impacts potentiels des conditions de travail sur la santé des travailleurs migrants ont été catégorisés en trois groupes (section 3.1) : les risques associés au rythme et à l'intensité du travail (p. ex. TMS, fatigue physique), les risques associés à l'environnement physique de travail (p. ex. coup de chaleur, accidents liés à la présence d'animaux ou de machinerie) et les risques associés à l'environnement social de travail (p. ex. stress, anxiété). La prévalence des TMS parmi les travailleurs migrants agricoles est le problème de santé lié au travail qui est le plus fréquemment cité dans la littérature (Gravel *et al.*, 2014; Scribani *et al.*, 2013; Beckman *et al.*, 2023; Flocks et Espinoza 2021).

Trois dimensions des conditions d'hébergement ont également été analysées en lien avec la santé des travailleurs migrants (section 3.2) : la densité d'occupation, l'environnement bâti et l'emplacement des sites d'hébergement. De manière générale, les impacts des conditions d'hébergement sur la santé des travailleurs migrants agricoles sont beaucoup moins étudiés que ceux concernant les conditions de travail. La littérature recensée identifie certains risques associés au logement, tels que le surpeuplement, le manque d'équipements pour l'hygiène et l'alimentation, et des problèmes liés à la structure du bâtiment (Quandt *et al.*, 2015; Moss Joyner *et al.*, 2015; MWH-EWG 2020; Gallié *et al.*, 2017). En revanche, les liens causaux entre ces conditions d'hébergement et la santé ne sont pas suffisamment explorés. D'autres études seraient nécessaires pour compléter les connaissances quant à l'influence de l'hébergement sur la santé des travailleurs migrants agricoles.

La recension des écrits a permis d'identifier trois principaux facteurs qui peuvent restreindre la protection de la santé des travailleurs étrangers temporaires agricoles (section 4.1) : le statut migratoire, le niveau d'information limitée en matière de SST et la faible accessibilité aux services de santé. La question du statut migratoire, et plus spécifiquement les effets du permis fermé sur la capacité des travailleurs de bénéficier des protections auxquelles ils devraient normalement avoir accès (p. ex. ne pas refuser un travail dangereux), est une donnée rencontrée régulièrement dans la littérature (Cedillo *et al.*, 2019, ARHW 2018; Landry *et al.*, 2021, CDPDJ 2018). Pour cela, plusieurs leviers d'action proposés (section 4.2) concernent la mise en place de mesures pour favoriser la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs (p. ex. ligne confidentielle, services et formations multilingues) et limiter les risques de préjudice lorsqu'ils signalent des risques de SST (p. ex. mécanisme d'examen indépendant des rapatriements, permis ouverts).

Pour conclure, cette revue narrative a, d'une part, résumé les connaissances portant sur les liens entre les conditions de travail, les conditions d'hébergement et la santé des travailleurs migrants agricoles. D'autre part, elle a aussi identifié certains angles morts dans la littérature qui pourraient être comblés par de nouvelles recherches. Premièrement, davantage d'attention scientifique devrait être accordée à l'état de santé psychologique des travailleurs migrants agricoles. Si certaines publications font mention de facteurs anxiogènes (p. ex. pression à la productivité, isolement, peur du rapatriement) (Freeman Lambar et Thomas 2019; Preibisch et Otero 2014; Paat *et al.*, 2022; Landry *et al.*, 2021), les données probantes pour mesurer leur impact sur la santé psychologique des travailleurs se font plus rares. Ensuite, il serait pertinent de collecter des données objectives sur les liens de causalité entre la santé, le travail et l'hébergement des travailleurs migrants. Ceci permettrait de corroborer ou nuancer les constats des recherches qui s'appuient sur des perceptions et des informations autorapportées par les travailleurs étrangers temporaires (Caxaj et Cohen 2019, Hennebry *et al.*, 2016; McLaughlin *et al.*, 2014; Preibisch et Otero 2014). Des observations en milieu de travail ou des enquêtes longitudinales sur l'état de santé de ces travailleurs constitueraient quelques exemples de méthodes de recherche prometteuses pour la production de nouvelles connaissances. Enfin, comme une proportion importante de recherches consultées ont été réalisées dans d'autres provinces canadiennes ou aux États-Unis (à l'exception de : Gallié, Ollivier-Gobeil, et Brodeur 2017; Gravel *et al.*, 2014; Hanley *et al.*, 2014), davantage d'études sont nécessaires pour comprendre comment les risques et défis de protection des travailleurs étrangers temporaires en matière de SST se présentent dans le contexte québécois. De telles études permettraient non seulement d'identifier les problématiques spécifiques à la province, mais, surtout, de cibler des leviers d'action qui tiennent compte du contexte législatif et institutionnel du Québec (p. ex. prérogatives provinciales en immigration, lois et institutions associées à la SST dans la province).

6 RÉFÉRENCES

- Al-Bazz, Samer A, Daniel Beland, Ginny L Lane, Rachel R Engler-Stringer, Judy White, et Hassan Vatanparast. 2022. « Food Security of Temporary Foreign Farm Workers under the Seasonal Agricultural Worker Program in Canada and the United States: A Scoping Review ». *Advances in Nutrition* 13 (5): 1603-27.
- Arcury, Thomas A., Maria M. Weir, Phillip Summers, Haiying Chen, Melissa Bailey, Melinda F. Wiggins, Werner E. Bischoff, et Sara A. Quandt. 2012. « Safety, Security, Hygiene, and Privacy in Migrant Farmworker Housing ». *New Solutions: A Journal of Environmental & Occupational Health Policy* 22 (2): 153-73.
- Association for the Rights of Household Workers. 2018. « Migrant Care and Farm Workers, Canadian Law, and Unfree Labour ». Montréal : Association for the Rights of Household Workers.
- Aversa, Theresa. 2015. « Crisis of Control: Occupational Health and Safety and Workers' Compensation in the Seasonal Agricultural Workers Program (SAWP) and the Agricultural Stream of the Temporary Foreign Workers Program (TFWP) ». Thèse de maîtrise, McMaster University.
- Beckman, Stella, Xochil Castaneda, Likhi Rivas, et Marc B. Schenker. 2023. « California Cannabis Cultivation and Processing Workers: A Qualitative Analysis of Physiological Exposures and Health Effects ». *American Journal of Industrial Medicine* 66 (1): 75-84.
- Berumen-Flucker, Brenda, Michele Kekeh, et Muge Akpınar-Elci. 2022. « Cultural Factors, Migrant Status, and Vulnerability to Increasing Temperatures among Hispanic/Latino Farmworkers: A Systematic Review ». *Journal of Agricultural Safety and Health* 28 (1): 49-63.
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale. 2023. « En Bref: Les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au Québec ». Québec: Assemblée nationale du Québec.
<https://premierelecture.bibliotheque.assnat.qc.ca/2023/11/30/en-bref-les-travailleuses-et-travailleurs-etrangers-temporaires-au-quebec/>
- Caxaj, Susana, et Amy Cohen. 2019. « "I Will Not Leave My Body Here": Migrant Farmworkers' Health and Safety Amidst a Climate of Coercion ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 16 (15): 1-14.
- Caxaj, Susana, Eriselda Shkopi, Carmen T. Naranjo, Alexa Chew, Yi Ting Hao, et Michelle Nguyen. 2023. « Health, Social and Legal Supports for Migrant Agricultural Workers in France, Italy, Spain, Germany, Canada, Australia and New Zealand: A Scoping Review ». *Frontiers in Public Health* 11:1-11.
- Caxaj, Susana, et Aelyse M Weiler. 2022. « Research Submission: Ministerial Roundtable on Housing Standards for Temporary Foreign Workers – July 2022 ».

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. 2018. « Mémoire à la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée Nationale. Projet de loi n° 176 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin de principalement faciliter la conciliation travail-famille ». Montréal : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/memoire_PL_176_LNT.pdf.
- Cedillo, Leonor, Katherine Lippel, et Delphine Nakache. 2019. « Factors Influencing the Health and Safety of Temporary Foreign Workers in Skilled and Low-Skilled Occupations in Canada ». *NEW SOLUTIONS: A Journal of Environmental and Occupational Health Policy* 29 (3): 422-58.
- Chambre des Communes. 2016. « Programme des travailleurs étrangers temporaires: Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées ». Ottawa: Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, Chambre des Communes du Canada.
- Champagne, Sarah. 2023. « Le nombre de lésions explose chez les travailleurs étrangers temporaires ». *Le Devoir*, 28 avril 2023. <https://www.ledevoir.com/societe/790046/le-nombre-de-lesions-explose-chez-les-travailleurs-etrangers-temporaires>.
- Colindres, Carlos, Amy Cohen, et Susana Caxaj. 2021. « Migrant Agricultural Workers' Health, Safety and Access to Protections: A Descriptive Survey Identifying Structural Gaps and Vulnerabilities in the Interior of British Columbia, Canada ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18 (7).
- Culp, Kenneth, et Shalome Tonelli. 2019. « Heat-Related Illness in Midwestern Hispanic Farmworkers: A Descriptive Analysis of Hydration Status and Reported Symptoms ». *Workplace Health & Safety* 67 (4): 168-78.
- Earle-Richardson, G., T. Fiske, S. Wyckoff, J. Shuford, et J. May. 2014. « Respiratory fit testing for farmworkers in the Black Dirt region of Hudson Valley, New York ». *Journal of agromedicine* 19 (4): 346-53.
- Emploi et Développement social Canada. 2022. « Ce que nous avons entendu : Consultations sur les logements fournis aux travailleurs étrangers temporaires ». Canada : Emploi et Développement social Canada. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/rapports/logements-nous-avons-entendu.html>
- Emploi et Développement social Canada. 2023a. « Embaucher un travailleur étranger temporaire dans le cadre du volet agricole : Exigences ». Emploi et Développement social Canada, Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles/exigence.html>.
- Emploi et Développement social Canada. 2023b. « Travailleurs étrangers temporaires - Vos droits sont protégés ». Emploi et Développement social Canada, Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/droits-protectes.html>.

- Flocks, Joan, et Maria Espinoza. 2021. « Historical and Current Insights on Environmental Health and Agricultural Guestworkers ». *Ecology Law Quarterly* 48 (4): 1015-42.
- Freeman Lambar, Elizabeth Freeman, et Gayle Thomas. 2019. « The Health and Well-Being of North Carolina's Farmworkers: The Importance of Inclusion, Accessible Services and Personal Connection ». *North Carolina Medical Journal* 80 (2): 107-12.
- Gallié, Martin, Jeanne Ollivier-Gobeil, et Caroline Brodeur. 2017. « La néo-féodalisation du droit du travail agricole - Étude de cas sur les conditions de travail et de vie des travailleurs migrants à Saint-Rémi (Québec) ». 8. Cahiers du GIREPS. Montréal.
- Gesualdi-Fecteau, Dalia. 2014. « L'usage par les travailleurs étrangers temporaires des ressources proposées par le droit du travail : une contribution aux études portant sur l'effectivité du droit ». Thèse de doctorat, Montréal: Université de Montréal.
- Gravel, Sylvie. 2020. « Travailleurs immigrants Les enjeux de la surveillance en matière de santé au travail ». *Immigrant Workers The Stakes of Surveillance in Matters of Work Health and Safety*. 20 (2): 105-29.
- Gravel, Sylvie, Francisco Villanueva, Stéphanie Bernstein, Jill Hanley, Daniel Crespo, et Emmanuelle Ostiguy. 2014. « Les mesures de santé et sécurité au travail auprès des travailleurs étrangers temporaires dans les entreprises saisonnières ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* 16 (2): 1-22.
- Grzywacz, Joseph G, Melinda Gonzales-Backen, Amy King Liebman, Antonio J Marin, Maribel Trejo, Cecilia Ordaz Gudino, Jeannie Economos, et J Antonio Tovar-Aguilar. 2019. « Attending to Pesticide Exposure and Heat Illness Among Farmworkers: Results From an Attention Placebo-Controlled Evaluation Design ». *Journal of Occupational and Environmental Medicine* 61 (9): 735-42.
- Hanley, Jill, Sylvie Gravel, Katherine Lippel, et Jah-Hon Koo. 2014. « Pathways to Healthcare for Migrant Workers: How Can Health Entitlement Influence Occupational Health Trajectories? » *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* 16 (2): 2-18.
- Hennebry, Jenna, Janet McLaughlin, et Kerry Preibisch. 2016. « Out of the Loop: (In)Access to Health Care for Migrant Workers in Canada ». *Journal of International Migration and Integration* 17 (2): 521-38.
- Institut national de santé publique du Québec. 2023. « Environnement bâti ». 2023. <https://www.inspq.qc.ca/saine-alimentation-mode-vie-actif/environnements-favorables-sante/environnement-bati>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2024. « Résidents temporaires: les détenteurs de Permis de travail du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTÉT) et du Programme de mobilité internationale (PMI) – Mises à jour mensuelles d'IRCC ». Immigration, Citoyenneté et Réfugiés Canada, Gouvernement du Canada. <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/360024f2-17e9-4558-bfc1-3616485d65b9>.

- Landry, Vivianne, Koorosh Semsar-Kazerooni, Jessica Tjong, Abba Alj, Alison Darnley, Rachel Lipp, et Guido I. Guberman. 2021. « The Systemized Exploitation of Temporary Migrant Agricultural Workers in Canada: Exacerbation of Health Vulnerabilities during the COVID-19 Pandemic and Recommendations for the Future ». *Journal of Migration and Health* 3:1-5.
- Lavigne, Natacha. 2021. « La face cachée des tomates Demers ». *Radio-Canada*, 31 mai 2021. <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/2458/serres-demers-hebergement-travailleurs-etrangers-tomates>.
- Liebman, Amy King, Patricia Margarita Juarez-Carrillo, Iris Anne Cruz Reyes, et Matthew Charles Keifer. 2016. « Immigrant Dairy Workers' Perceptions of Health and Safety on the Farm in America's Heartland ». *American Journal of Industrial Medicine* 59 (3): 227-35.
- Liebman, Amy King, Patricia Juarez-Carrillo, Iris Anne C. Reyes, et Matthew C. Keifer. 2014. « A Model Health and Safety Intervention for Hispanic Immigrants Working in the Dairy Industry ». *Journal of Agromedicine* 19 (2): 78-82.
- Lopez-Cevallos, Daniel. F., et Leda I. Garside. 2013. « Employment and Family Conditions are Related to Health Care Utilization Among Foreign-Born Farmworker Men ». *Hispanic Health Care International: the Official Journal of the National Association of Hispanic Nurses* 11 (4): 181-86.
- Marquis, Mélanie. 2023. « Un danger d'esclavage moderne, s'alarme un représentant de l'ONU ». *La Presse*, 6 septembre 2023. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/2023-09-06/travailleurs-etrangers-temporaires/un-danger-d-esclavage-moderne-s-alarme-un-representant-de-l-onu.php>.
- Martin, Philip. 2016. « Migrant Workers in Commercial Agriculture ». Report. Geneva: International Labour Office.
- McLaughlin, Janet, Jenna Hennebry, et Ted Haines. 2014. « Paper versus Practice: Occupational Health and Safety Protections and Realities for Temporary Foreign Agricultural Workers in Ontario ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* 16 (2): 1-17.
- Meza, Karla. 2021. « Je ne voulais pas y laisser ma peau »: des travailleurs agricoles quittent leur emploi avant la fin de la saison ». *Le Devoir*, 8 octobre 2021. <https://www.ledevoir.com/societe/639051/travail-agricole-je-ne-voulais-pas-y-laisser-ma-peau-des-travailleurs-agricoles-quittent-leur-emploi-avant-la-fin-de-la-saison>.
- Moss Joyner, Ann, Lance George, Mary Lee Hall, Ilene J. Jacobs, E. D. Kissam, Shelley Latin, Allan Parnell, Virginia Ruiz, Nargess Shadbeh, et Janet Tobacman. 2015. « Federal Farmworker Housing Standards and Regulations, Their Promise and Limitations, and Implications for Farmworker Health ». *New Solutions: A Journal of Environmental & Occupational Health Policy* 25 (3): 334-52.
- Migrant Worker Health Expert Working Group. 2020a. « 2020 Canada-Mexico SAWP negotiations: recommendations from the Migrant Worker Health Expert Working Group (MWH-EWG) ». Migrant Worker Health Expert Working Group. https://www.migrantworker.ca/wp-content/uploads/2021/05/MWH_EWG_Inputs_Mexico-Canada_SAWP_11.17.20_FINALshare.pdf.

- Migrant Worker Health Expert Working Group. 2020b. « Federal Consultation on the Housing Conditions of Migrant Farmworkers - December 2020 ». Migrant Worker Health Expert Working Group. https://www.migrantworker.ca/wp-content/uploads/2021/06/Submission_National_Consultation_Housing_MWHEWG_2020.pagenumberscorrected-WEBSITE.pdf.
- Narushima, Miya, et Ana Lourdes Sanchez. 2014. « Employers' Paradoxical Views about Temporary Foreign Migrant Workers' Health: A Qualitative Study in rural Farms in Southern Ontario ». *International Journal for Equity in Health* 13 (1): 1-21.
- Obokota, Tomoya. 2024. « Visite au Canada. Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences ». A/HRC/57/46/Add.1. New York: Conseil des droits de l'homme, Assemblée générale des Nations Unies.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2023. « Perspectives des migrations internationales 2023 ». Paris : Organisation pour la coopération et le développement économiques.
- Office québécois de la langue française. 2023. « Grand dictionnaire terminologique ». <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>.
- Organisation internationale du Travail. 2015. « Agriculture: un travail dangereux ». 2015. https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/areasofwork/hazardous-work/WCMS_356551/lang--fr/index.htm.
- Organisation mondiale de la Santé. 2022. « Rapport mondial sur la santé des réfugiés et des migrants ». Genève: Organisation mondiale de la Santé.
- Paat, Yok Fong, Carlos Marentes Saucedo, Rosemary Rojas, Jennifer Muñoz, Alexis Andrea Molina, Mitsue Yoshimoto, Sheralyn Sanchez, Anna M. Gonzalez, et Rosemarie De La Hoya. 2022. « Living in Limbo: Aspiration-attainment Gap, Occupational Health Risks, and Intergenerational Mobility of Mexican Origin Migrant Farm Workers in El Paso, Texas ». *Journal of Poverty* 26 (1): 73-91.
- Preibisch, Kerry, et Gerardo Otero. 2014. « Does Citizenship Status Matter in Canadian Agriculture? Workplace Health and Safety for Migrant and Immigrant Laborers ». *Rural Sociology* 79 (2): 174-99.
- Quandt, Sara A., Carol Brooke, Kathleen Fagan, Allyson Howe, Thomas K. Thornburg, et Stephen A. McCurdy. 2015. « Farmworker Housing in the United States and Its Impact on Health ». *New Solutions: A Journal of Environmental & Occupational Health Policy* 25 (3): 263-86.
- Quirós-Alcalá, Lesliam, Asa Bradman, Marcia Nishioka, Martha E. Harnly, Alan Hubbard, Thomas E. McKone, Jeannette Ferber, et Brenda Eskenazi. 2011. « Pesticides in House Dust from Urban and Farmworker Households in California: An Observational Measurement Study ». *Environmental Health* 10 (1): 19.
- Sattler, Barbara. 2019. « Farmworkers: Environmental Health and Social Determinants ». *Annual Review of Nursing Research* 38 (1): 203-22.

- Scribani, Melissa, Sherry Wyckoff, Paul Jenkins, Henry Bauer, et Giulia Earle-Richardson. 2013. « Migrant and Seasonal Crop Worker Injury and Illness Across the Northeast ». *American Journal of Industrial Medicine* 56 (8): 845-55.
- Sénat du Canada. 2024. « Agissons maintenant. Des solutions pour la main-d'œuvre temporaire et migrante du Canada ». Ottawa: Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, Gouvernement du Canada.
- Sexsmith, Kathleen. 2022. « The Embodied Precarity of Year-Round Agricultural Work: Health and Safety Risks Among Latino/a Immigrant Dairy Farmworkers in New York ». *Agriculture and Human Values* 39 (1): 357-70.
- Sexsmith, Kathleen, Effie E. Palacios, Maria Gorgo-Gourovitch, et Ilse A. Huerta Arredondo. 2022. « Latino/a Farmworkers' Concerns about Safety and Health in the Pennsylvania Mushroom Industry ». *Journal of Agromedicine* 27 (2): 169-82.
- Strauss, Kendra, Elena Pennell, et Cathy Walker. 2020. « Submission to Federal Government Consultation on Temporary Foreign Worker Housing Highlights the Need for Better Regulations ». Canada: Simon Fraser University's Labour Studies. <https://www.sfu.ca/labour/research/news-events/news-2021/federal-government-submission.html>.
- The Migrant Workers Alliance for Change. 2021. « Unheeded Warnings: COVID-19 & Migrant Workers in Canada, June 2020 » <https://migrantworkersalliance.org/wp-content/uploads/2020/06/Unheeded-Warnings-COVID19-and-Migrant-Workers.pdf>.
- Tucker, Eric, et Malcolm Sargeant. 2009. « Layers of Vulnerability in Occupational Health and Safety for Migrant Workers: Case Studies from Canada and the United Kingdom ». Note de recherche 8. Toronto: Comparative Research in Law and Political Economy. <http://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/clpe>.
- Ujita, Y., P. J. Douglas, et M. Adachi. 2019. « Enhancing the health and safety of migrant workers ». *Journal of Travel Medicine* 26 (2).
- United States Department of Labor. 2022. « Fact Sheet: H-2A Housing Standards for Rental and Public Accommodations ». <https://www.dol.gov/agencies/whd/fact-sheets/26g-housing-standards-for-rental-and-public-accommodations-H-2A>.
- Vérificatrice générale du Canada. 2021. « La santé et la sécurité des travailleurs agricoles étrangers temporaires pendant la COVID-19 ». 13. Ottawa: Bureau du vérificateur général du Canada.
- Viveros-Guzman, Arcadio, et Michael Gertler. 2015. « Latino Farmworkers in Saskatchewan: Language Barriers and Health and Safety ». *Journal of Agromedicine* 20 (3): 341-48.
- Walton, AnnMarie Lee, Catherine E. LePrevost, Laura Linnan, Anna Sanchez-Birkhead, et Kathi Mooney. 2017. « Benefits, Facilitators, Barriers, and Strategies to Improve Pesticide Protective Behaviors: Insights from Farmworkers in North Carolina Tobacco Fields ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 14 (7).

Williams, Jenelle. 2021. « Exploring Living Conditions and Asthma Among Migrant Farmworkers ». Thèse de doctorat, Ann Arbor, United States: Nova Southeastern University.

ANNEXE 1 STRATÉGIES DE RECHERCHE

STRATÉGIE DE RECHERCHE POUR MEDLINE (OVID)

Interrogée le **2023-02-28**

#	Requête	Résultats
1	((((employment or placement) adj agenc*) or involuntary or (low adj (paid or skill* or wage*)) or foreign* or immigrant* or migrant* or outsourc* or seasonal or temporary or transient*) adj2 (employee* or employment or job* or labo?rer* or personnel or professional* or staff* or work*)).ti,kf.	2981
2	((agrarian or agricultur* or domestic or farm* or household or mill or warehouse*) adj4 (employee* or employment or job* or labo?rer* or personnel or staff* or work*)) or (cleaning adj (lady or ladies or wom#n)) or housekeeper* or farmworker*).ti,kf. and (foreign* or immigrant* or migrant*).ti,ab,kf.	928
3	((work* or job* or employment) adj3 (condition* or environment* or exposure* or health* adj1 hazard*) or securit* or site* or standard* or unsafe*)) or (occupational adj (health* or accident* or disease* or exposure* or hazard* or injury or injuries or risk* or safety or trauma*)) or (industrial adj3 (health* or hygiene))).ti,ab,kf. or Workplace/st or "Accidents, Occupational"/ or "Air Pollutants, Occupational"/ or "Noise, Occupational"/ or "Occupational Diseases"/ or "Occupational Exposure"/ or "Occupational Health"/ or "Occupational Injuries"/ or "Occupational Stress"/	269938
4	((housing or home) adj5 (access* or condition* or overcrowded or need* or poor* or proper or qualit* or seasonal or space* or safe or unsafe or insalubrious or salubrious or unhygienic or hygienic or sanitary or unsanitary)) or (living adj5 (condition* or quarter* or space*)) or ((hygiene or sanitation) adj5 (adequate or good or inadequate or lack))).ti,ab,kf. or "Housing Quality"/	46691
5	(health* or (life adj4 quality) or hrqol or well-being* or wellbeing* or disease* or illness* or symptom* or mortalit* or death* or stress* or disabilit* or injury or injuries or sleep* or fatigue or anxiet* or anxious or exhaustion or pain* or wound* or toxic* or depressi* or psychosocial* or psycho-social* or psychological* or mental or musculoskeletal or musculo-skeletal).ti,ab,kf. or "stress, psychological"/ or "quality of life"/	12048497
6	(1 or 2) and (3 or 4) and 5	912
7	6 and (english or french).lg.	827
8	../ 7 yr=2012-3000	586
9	8 not (editorial or letter or comment).pt.	572
10	(australia or austria or baltic states or belgium or canada or chile or colombia or "costa rica" or "czech republic" or denmark or estonia or europe or finland or france or germany or greece or hungary or iceland or ireland or israel or italy or japan or korea or latvia or lithuania or luxembourg or mexico or netherlands or "new zealand" or "north america" or norway or poland or portugal or scandinavia or sweden or slovakia or slovenia or "south korea" or spain or switzerland or turkey or "united kingdom" or "united states" or "western europe" or "organisation for economic co-operation and development" or "european union" or "developed country").ti,ab,kf.	1632625

#	Requête	Résultats
11	(afghanistan or africa or african or "africa south of the sahara" or albania or algeria or andorra or angola or argentina or "antigua and barbuda" or armenia or azerbaijan or bahamas or bahrain or bangladesh or barbados or belarus or belize or benin or bhutan or bolivia or borneo or "bosnia and herzegovina" or botswana or brazil or brazilian or "brunei darussalam" or bulgaria or "burkina faso" or burundi or cambodia or cameroon or "cape verde" or "central africa" or "central african republic" or chad or china or comoros or congo or "cook islands" or "cote d'ivoire" or croatia or cuba or cyprus or "democratic republic congo" or djibouti or dominica or "dominican republic" or ecuador or "el salvador" or egypt or "equatorial guinea" or eritrea or eswatini or ethiopia or "federated states of micronesia" or fiji or gabon or gambia or "georgia (republic)" or ghana or grenada or guatemala or guinea or guinea-bissau or guyana or haiti or honduras or india or indonesia or iran or iraq or jamaica or jordan or kazakhstan or kenya or kiribati or kosovo or kuwait or kyrgyzstan or laos or lebanon or liechtenstein or lesotho or liberia or "libyan arab jamahiriya" or madagascar or malawi or malaysia or maldives or mali or malta or mauritania or mauritius or melanesia or moldova or monaco or mongolia or "montenegro (republic)" or morocco or mozambique or myanmar or namibia or nauru or nepal or nicaragua or niger or nigeria or niue or "north africa" or oman or pakistan or palau or palestine or panama or "papua new guinea" or paraguay or peru or philippines or polynesia or qatar or "republic of north macedonia" or romania or russia or russian or "russian federation" or rwanda or sahel or "saint kitts and nevis" or "saint lucia" or "saint vincent and the grenadines" or "saudi arabia" or senegal or serbia or seychelles or "sierra leone" or singapore or "sao tome and principe" or "solomon islands" or somalia or "south africa" or "south asia" or "south sudan" or "southeast asia" or "sri lanka" or sudan or suriname or "syrian arab republic" or taiwan or tajikistan or tanzania or thailand or timor-leste or togo or tonga or "trinidad and tobago" or tunisia or turkmenistan or tuvalu or uganda or ukraine or "united arab emirates" or uruguay or uzbekistan or vanuatu or venezuela or "viet nam" or vietnam or "western sahara" or yemen or zambia or zimbabwe).ti.	841771
12	9 and 10	202
13	9 not 11	472
14	12 or 13	479

STRATÉGIE DE RECHERCHE POUR HEALTH POLICY REFERENCE CENTER, POLITICAL SCIENCE COMPLETE, PSYCHOLOGY AND BEHAVIORAL SCIENCES COLLECTION, PUBLIC AFFAIRS INDEX, SOCINDEX (EBSCO)

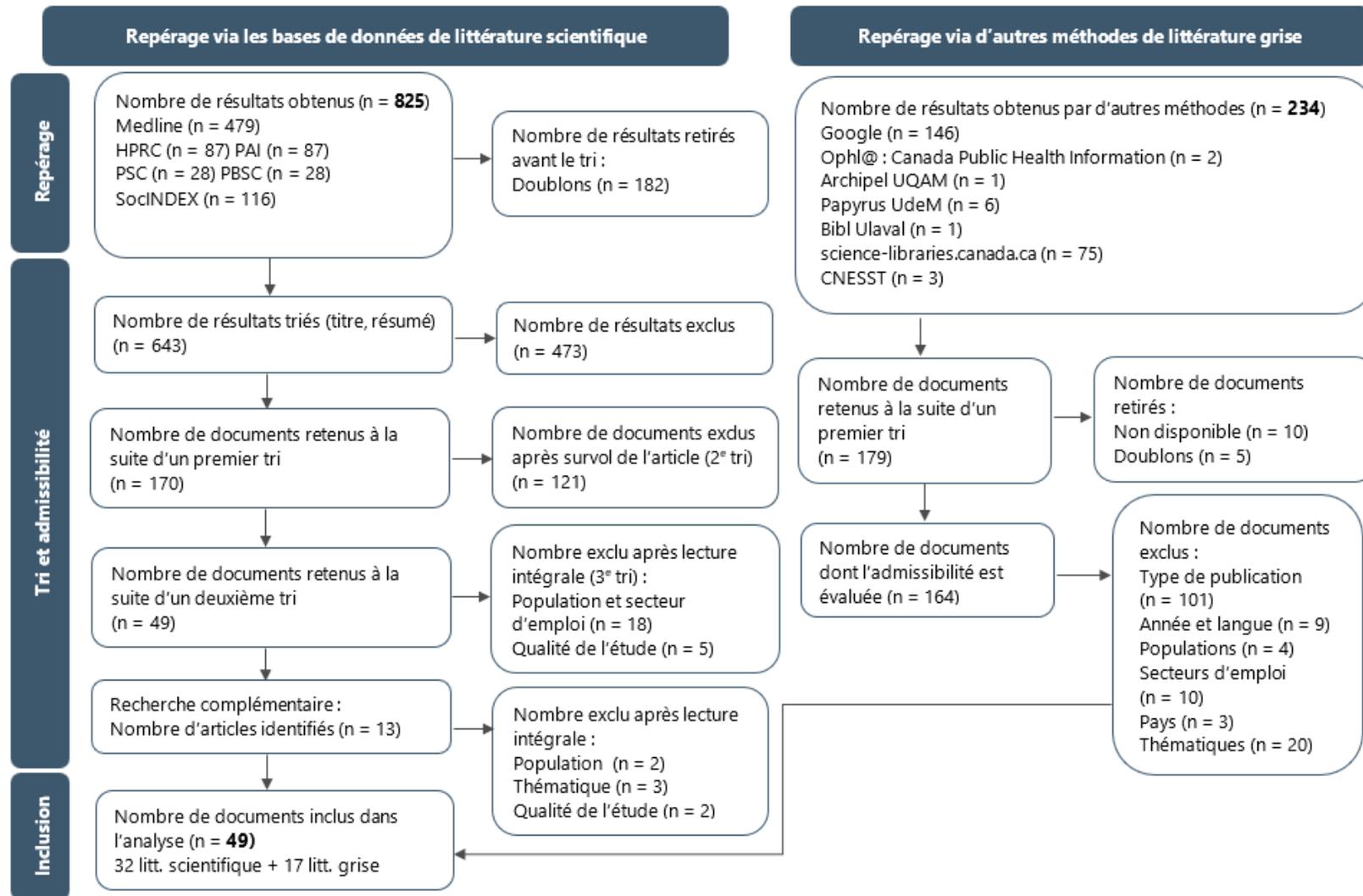
Interrogée le **2023-02-28**

#	Requête	Résultats
S1	TI (((employment or placement) W0 agenc*) or involuntary or (low W0 (paid or skill* or wage*)) or foreign* or immigrant* or migrant* or outsourc* or seasonal or temporary or transient*) N1 (employee* or employment or job* or labo#rer* or personnel or professional* or staff* or work*)) OR SU (((employment or placement) W0 agenc*) or involuntary or (low W0 (paid or skill* or wage*)) or foreign* or immigrant* or migrant* or outsourc* or seasonal or temporary or transient*) N1 (employee* or employment or job* or labo#rer* or personnel or professional* or staff* or work*))	13678
S2	TI (((agrarian or agricultur* or domestic or farm* or household or mill or warehouse*) N3 (employee* or employment or job* or labo#rer* or personnel or staff* or work*)) or (cleaning W0 (lady or ladies or wom?n)) or housekeeper* or farmworker*) OR SU (((agrarian or agricultur* or domestic or farm* or household or mill or warehouse*) N3 (employee* or employment or job* or labo#rer* or personnel or staff* or work*)) or (cleaning W0 (lady or ladies or wom?n)) or housekeeper* or farmworker*)	8237
S3	TI (foreign* or immigrant* or migrant*) OR AB (foreign* or immigrant* or migrant*) OR SU (foreign* or immigrant* or migrant*)	329598
S4	S2 AND S3	2349
S5	TI (((work* or job* or employment) N2 (condition* or environment* or exposure* or (health* N0 hazard*) or securit* or site* or standard* or unsafe*)) or (occupational W0 (health* or accident* or disease* or exposure* or hazard* or injury or injuries or risk* or safety or trauma*)) or (industrial N2 (health* or hygiene))) OR AB (((work* or job* or employment) N2 (condition* or environment* or exposure* or (health* N0 hazard*) or securit* or site* or standard* or unsafe*)) or (occupational W0 (health* or accident* or disease* or exposure* or hazard* or injury or injuries or risk* or safety or trauma*)) or (industrial N2 (health* or hygiene))) OR SU (((work* or job* or employment) N2 (condition* or environment* or exposure* or (health* N0 hazard*) or securit* or site* or standard* or unsafe*)) or (occupational W0 (health* or accident* or disease* or exposure* or hazard* or injury or injuries or risk* or safety or trauma*)) or (industrial N2 (health* or hygiene)))	73683
S6	TI (((housing or home) N4 (access* or condition* or overcrowded or need* or poor* or proper or qualit* or seasonal or space* or safe or unsafe or insalubrious or salubrious or unhygienic or hygienic or sanitary or unsanitary)) or (living N4 (condition* or quarter* or space*)) or ((hygiene or sanitation) N4 (adequate or good or inadequate or lack))) OR AB (((housing or home) N4 (access* or condition* or overcrowded or need* or poor* or proper or qualit* or seasonal or space* or safe or unsafe or insalubrious or salubrious or unhygienic or hygienic or sanitary or unsanitary)) or (living N4 (condition* or quarter* or space*)) or ((hygiene or sanitation) N4 (adequate or good or inadequate or lack))) OR SU (((housing or home) N4 (access* or condition* or overcrowded or need* or poor* or proper or qualit* or	33085

#	Requête	Résultats
	seasonal or space* or safe or unsafe or insalubrious or salubrious or unhygienic or hygienic or sanitary or unsanitary)) or (living N4 (condition* or quarter* or space*)) or ((hygiene or sanitation) N4 (adequate or good or inadequate or lack)))	
S7	TI (health* or (life N3 quality) or hrqol or well-being* or wellbeing* or disease* or illness* or symptom* or mortalit* or death* or stress* or disabilit* or injury or injuries or sleep* or fatigue or anxiet* or anxious or exhaustion or pain* or wound* or toxic* or depressi* or psychosocial* or psycho-social* or psychological* or mental or musculoskeletal or musculo-skeletal) OR AB (health* or (life N3 quality) or hrqol or well-being* or wellbeing* or disease* or illness* or symptom* or mortalit* or death* or stress* or disabilit* or injury or injuries or sleep* or fatigue or anxiet* or anxious or exhaustion or pain* or wound* or toxic* or depressi* or psychosocial* or psycho-social* or psychological* or mental or musculoskeletal or musculo-skeletal) OR SU (health* or (life N3 quality) or hrqol or well-being* or wellbeing* or disease* or illness* or symptom* or mortalit* or death* or stress* or disabilit* or injury or injuries or sleep* or fatigue or anxiet* or anxious or exhaustion or pain* or wound* or toxic* or depressi* or psychosocial* or psycho-social* or psychological* or mental or musculoskeletal or musculo-skeletal)	2184672
S8	(S1 OR S4) AND (S5 OR S6) AND S7	750
S9	S8 AND LA (english or french)	721
S10	S9 AND (DT 2012-3000)	418
S11	TI (australia or austria or baltic states or belgium or canada or chile or colombia or "costa rica" or "czech republic" or denmark or estonia or europe or finland or france or germany or greece or hungary or iceland or ireland or israel or italy or japan or korea or latvia or lithuania or luxembourg or mexico or netherlands or "new zealand" or "north america" or norway or poland or portugal or scandinavia or sweden or slovakia or slovenia or "south korea" or spain or switzerland or turkey or "united kingdom" or "united states" or "western europe" or "organisation for economic co-operation and development" or "european union" or "developed country") OR AB (australia or austria or baltic states or belgium or canada or chile or colombia or "costa rica" or "czech republic" or denmark or estonia or europe or finland or france or germany or greece or hungary or iceland or ireland or israel or italy or japan or korea or latvia or lithuania or luxembourg or mexico or netherlands or "new zealand" or "north america" or norway or poland or portugal or scandinavia or sweden or slovakia or slovenia or "south korea" or spain or switzerland or turkey or "united kingdom" or "united states" or "western europe" or "organisation for economic co-operation and development" or "european union" or "developed country") OR SU (australia or austria or baltic states or belgium or canada or chile or colombia or "costa rica" or "czech republic" or denmark or estonia or europe or finland or france or germany or greece or hungary or iceland or ireland or israel or italy or japan or korea or latvia or lithuania or luxembourg or mexico or netherlands or "new zealand" or "north america" or norway or poland or portugal or scandinavia or sweden or slovakia or slovenia or "south korea" or spain or switzerland or turkey or "united kingdom" or "united states" or "western europe" or "organisation for economic co-operation and development" or "european union" or "developed country")	2271196

#	Requête	Résultats
S12	TI (afghanistan or africa or african or "africa south of the sahara" or albania or algeria or andorra or angola or argentina or "antigua and barbuda" or armenia or azerbaijan or bahamas or bahrain or bangladesh or barbados or belarus or belize or benin or bhutan or bolivia or borneo or "bosnia and herzegovina" or botswana or brazil or brazilian or "brunei darussalam" or bulgaria or "burkina faso" or burundi or cambodia or cameroon or "cape verde" or "central africa" or "central african republic" or chad or china or comoros or congo or "cook islands" or "cote d'ivoire" or croatia or cuba or cyprus or "democratic republic congo" or djibouti or dominica or "dominican republic" or ecuador or "el salvador" or egypt or "equatorial guinea" or eritrea or eswatini or ethiopia or "federated states of micronesia" or fiji or gabon or gambia or "georgia (republic)" or ghana or grenada or guatemala or guinea or guinea-bissau or guyana or haïti or honduras or india or indonesia or iran or iraq or jamaica or jordan or kazakhstan or kenya or kiribati or kosovo or kuwait or kyrgyzstan or laos or lebanon or liechtenstein or lesotho or liberia or "libyan arab jamahiriya" or madagascar or malawi or malaysia or maldives or mali or malta or mauritania or mauritius or melanesia or moldova or monaco or mongolia or "montenegro (republic)" or morocco or mozambique or myanmar or namibia or nauru or nepal or nicaragua or niger or nigeria or niue or "north africa" or oman or pakistan or palau or palestine or panama or "papua new guinea" or paraguay or peru or philippines or polynesia or qatar or "republic of north macedonia" or romania or russia or russian or "russian federation" or rwanda or sahel or "saint kitts and nevis" or "saint lucia" or "saint vincent and the grenadines" or "saudi arabia" or senegal or serbia or seychelles or "sierra leone" or singapore or "sao tome and principe" or "solomon islands" or somalia or "south africa" or "south asia" or "south sudan" or "southeast asia" or "sri lanka" or sudan or suriname or "syrian arab republic" or taiwan or tajikistan or tanzania or thailand or timor-leste or togo or tonga or "trinidad and tobago" or tunisia or turkmenistan or tuvalu or uganda or ukraine or "united arab emirates" or uruguay or uzbekistan or vanuatu or venezuela or "viet nam" or vietnam or "western sahara" or yemen or zambia or zimbabwe)	544780
S13	S10 AND S11	201
S14	S10 NOT S12	340
S15	S13 OR S14	346

ANNEXE 2 DIAGRAMME PRISMA



ANNEXE 3 LISTE INTÉGRALE DES PUBLICATIONS RETENUES ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Références	Pays	Type de ressource	Devis de recherche	Population et secteur d'emploi	Thèmes principaux étudiés
Beckman <i>et al.</i> , (2015)	États-Unis	Article scientifique	Groupes de discussion	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé
Al-Baaz <i>et al.</i> , (2022)	États-Unis/Canada	Article scientifique	Revue de littérature systématique	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé
Paat <i>et al.</i> , (2022)	États-Unis	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
Sexsmith <i>et al.</i> , (2022)	États-Unis	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
Quandt <i>et al.</i> , (2015)	États-Unis	Article scientifique	Revue de littérature narrative	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Joyner <i>et al.</i> , (2015)	États-Unis	Article scientifique	Revue de littérature narrative	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et santé
Landry <i>et al.</i> , (2021)	Canada	Article scientifique	Revue de littérature narrative	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Colindres <i>et al.</i> , (2021)	Canada	Article scientifique	Questionnaires	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection

Références	Pays	Type de ressource	Devis de recherche	Population et secteur d'emploi	Thèmes principaux étudiés
Freeman <i>et al.</i> , (2019)	États-Unis	Article scientifique	Revue de littérature narrative	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et santé
Grzywacz <i>et al.</i> , (2019)	États-Unis	Article scientifique	Essai contrôlé randomisé	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Cajax <i>et al.</i> , (2019)	Canada	Article scientifique	Entrevues et groupes de discussion	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Culp <i>et al.</i> , (2019)	États-Unis	Article scientifique	Questionnaires et surveillance avec un capteur portable	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé
Sattler (2019)	États-Unis	Article scientifique	Revue de littérature narrative	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Berumen <i>et al.</i> , (2021)	États-Unis	Article scientifique	Revue de littérature systématique	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé
Walton <i>et al.</i> , (2017)	États-Unis	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé
Liebman <i>et al.</i> , (2016)	États-Unis	Article scientifique	Groupes de discussion	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé
Viveros-Guzman <i>et al.</i> , (2015)	Canada	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
McLaughlin <i>et al.</i> , (2014)	Canada	Article scientifique	Questionnaires et entrevues	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection

Références	Pays	Type de ressource	Devis de recherche	Population et secteur d'emploi	Thèmes principaux étudiés
Liebman <i>et al.</i> , (2014)	États-Unis	Article scientifique	Entrevues et évaluation d'une pratique en SST	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Orkins <i>et al.</i> , (2014)	Canada	Article scientifique	Analyse de données secondaires	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Gravel <i>et al.</i> , (2014)	Canada	Article scientifique	Entrevues et groupes de discussion	Travailleurs étrangers temporaires – plusieurs secteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
Preibisch <i>et al.</i> , (2014)	Canada	Article scientifique	Questionnaires et entrevues	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Narushima <i>et al.</i> , (2014)	Canada	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Earle-Richardson <i>et al.</i> , (2014)	États-Unis	Article scientifique	Essai contrôlé randomisé	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Scribani <i>et al.</i> , (2013)	États-Unis	Article scientifique	Analyse de données secondaires	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
Lopez-Cevallos <i>et al.</i> , (2013)	États-Unis	Article scientifique	Analyse de données secondaires	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Cedillo <i>et al.</i> , (2019)	Canada	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs étrangers temporaires – plusieurs secteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection

Références	Pays	Type de ressource	Devis de recherche	Population et secteur d'emploi	Thèmes principaux étudiés
Hennebry <i>et al.</i> , (2016)	Canada	Article scientifique	Questionnaires	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
Caxaj <i>et al.</i> , (2023)	Divers pays incluant Canada	Article scientifique	Revue de littérature systématique	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Flocks <i>et al.</i> , (2021)	États-Unis	Article scientifique	Revue de littérature narrative	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Sexsmith (2022)	États-Unis	Article scientifique	Entrevues	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Barrières et leviers de protection
Hanley <i>et al.</i> , (2014)	Canada	Article scientifique	Questionnaires et entrevues	Travailleurs étrangers temporaires – plusieurs secteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Association pour la défense des droits du personnel domestique (2019)	Canada	Rapport de recherche	Revue de littérature narrative	Travailleurs étrangers temporaires – secteurs agricole et aide domestique	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières et leviers de protection
Aversa (2015)	Canada	Mémoire de maîtrise	Entrevues	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé
Migrant Worker Health Expert Working Group (2020)	Canada	Avis scientifique	n/a	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection

Références	Pays	Type de ressource	Devis de recherche	Population et secteur d'emploi	Thèmes principaux étudiés
Commission des droits de la personne et de la jeunesse (2018)	Canada	Mémoire déposé au gouvernement du Québec	n/a	Travailleurs étrangers temporaires – tout secteur	<ul style="list-style-type: none"> Barrières et leviers de protection
Migrant Worker Health Expert Working Group (2020)	Canada	Mémoire déposé au gouvernement fédéral	n/a	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement et santé
Caxaj <i>et al.</i> , (2022)	Canada	Résumé de recherche pour table ronde ministérielle	Revue de littérature systématique	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement et santé
Chambre des communes (2016)	Canada	Rapport gouvernemental (consultations)	n/a	Travailleurs étrangers temporaires – tout secteur	<ul style="list-style-type: none"> Barrières et leviers de protection
Emploi et développement social Canada (2022)	Canada	Rapport gouvernemental (consultations)	n/a	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement et santé Barrières et leviers de protection
Falconer (2020)	Canada	Rapport de recherche	Analyse de données secondaires	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Barrières et leviers de protection
Gallié <i>et al.</i> , (2017)	Canada	Rapport de recherche	Questionnaires et entrevues	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de travail et santé Hébergement et santé Barrières et leviers de protection
Gesualdi-Fecteau (2014)	Canada	Thèse de doctorat	Entrevues et groupes de discussion	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Barrières et leviers de protection
Bibliothèque du Parlement (2019)	Canada	Rapport gouvernemental	Revue de littérature narrative	Travailleurs étrangers temporaires – tout secteur	<ul style="list-style-type: none"> Barrières et leviers de protection
Martin (2016)	Divers pays, incluant Canada	Rapport pour une organisation internationale (OIT)	Revue de littérature narrative	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de travail et santé

Références	Pays	Type de ressource	Devis de recherche	Population et secteur d'emploi	Thèmes principaux étudiés
The Migrant Workers Alliance for Change (2021)	Canada	Rapport de recherche	Entrevues	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Strauss <i>et al.</i> , (2020)	Canada	Mémoire au gouvernement	n/a	Travailleurs étrangers temporaires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et santé • Barrières et leviers de protection
Vérificatrice générale du Canada (2021)	Canada	Rapport gouvernemental (audit)	n/a	Travailleurs étrangers temporaires – tout secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail et santé • Hébergement et santé
Williams (2021)	États-Unis	Thèse de doctorat	Analyse de données secondaires	Travailleurs migrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement et santé

Centre d'expertise et
de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca